

6

DES ASPECTS DE LA
LEXICOLOGIE DU SONINKE

CAHIERS DE
RECHERCHE

L
I
N
G
U
I
S
T
I
Q
U
E



DES ASPECTS DE LA LEXICOLOGIE DU SONINKE

La Dérivation

Les Mots Composés

Le Changement de Transitivity

Gordon & Sara WILLIAMS



S.I.L.
B.P. 2075
Dakar, Sénégal

© SIL 1998

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage reprend le texte de trois articles écrits en 1989 lors de nos études pour des maîtrises en linguistique à l'Université de Wisconsin - Madison aux Etats-Unis d'Amérique. C'est pourquoi nous voudrions tout d'abord adresser nos remerciements à nos professeurs d'université qui nous ont guidé dans les analyses fondamentales de ces recherches.

En 1992, nous avons soumis ces articles à Dr. Stephen Levinsohn, conseiller internationale en linguistique pour la Société Internationale de Linguistique (SIL) pour sa considération en vue d'une amélioration. Dr. Levinsohn a suggéré que ces articles apparaissent dans une publication de la SIL-Sénégal inaugurée l'année suivante et intitulée « Cahiers de Recherche Linguistique ». Nous avons pris sa suggestion ainsi que ses corrections et conseils techniques et, petit à petit pendant les cinq années qui ont suivies, et à côté de nos responsabilités principales, nous avons refait ces articles dans une forme de publication pour les « Cahiers ». Nous adressons nos vifs remerciements à Dr. Levinsohn pour toute son aide professionnelle.

En plus de la recherche supplémentaire, les corrections et la re-organisation, la révision de ces articles a exigé une traduction en français et une mise en page selon un modèle plus approprié à une publication technique en français. Nous remercions Chantal Tresbarats, membre de l'équipe d'enseignants de la SIL en France, pour sa traduction de l'article sur Les Mots Composés. Nous remercions encore Dr. Levinsohn pour son aide technique en ce qui concerne la mise en page et les détails compris dans une publication linguistique.

Nos informateurs principaux, Adama Youssoupe Traoré et Demba Traoré avec l'assistance de Bouba Traoré et Diabé Bathily ont été d'une aide indispensable et nous leur en sommes très reconnaissants. Nous tenons également à remercier toute la famille Traoré à Bakel qui nous a toujours accordé un accueil chaleureux pendant nos séjours.

Enfin, nos collègues de la SIL nous ont prodigué encouragements et aide technique, le plus notamment M. Glenn Gero dans la mise en page finale du volume.

Gordon et Sara Williams

INTRODUCTION

1 Généralités

1.1 *Histoire*

On considère que les soninkés (sarakholé, serahuli, marka) sont un des plus anciens groupes ethniques de l'Afrique de l'Ouest. Habitants principaux de l'ancien royaume du "Ghana" ou "Wagadu" (Bathily 1975, Galtier s.d.), ils ont dominé le marché d'or jusqu'à l'arrivée des Sanhaja Almoravids, commerçants berbères, en l'année 1076. C'est alors que, le royaume étant presque complètement détruit, le peuple soninké s'est dispersé, beaucoup d'entre eux embrassant la religion musulmane (Hiskett 1984). A cause de cet événement, les soninkés se trouvent actuellement dans au moins cinq pays de l'Afrique de l'Ouest et sont considéré un groupe à 100% musulman. Au Sénégal, le plus grand nombre de soninkés se sont installés dans le département de Bakel à l'extrême est du pays au bord des fleuves Sénégal et Falémé. Le nombre de locuteurs au Sénégal est estimé à 126,000 (Recensement du Sénégal 1988).

1.2 *Le peuple*

On estime que, dans tout le pays soninké, il y a aujourd'hui environ un million de locuteurs (Grimes 1992)¹ qui se trouvent principalement dans trois pays; le Mali, le Sénégal et la Mauritanie. De nombres moins importants se trouvent au Burkina Faso, en Gambie et en Guinée-Bissau.

Les soninkés ont été, historiquement, cultivateurs et commerçants. Les conditions climatiques d'aujourd'hui ont changé à tel point que la cultivation est devenue très difficile. Afin de surmonter ce problème, jusqu'à 45% de la population des hommes actifs soninkés au Sénégal travaillent hors du pays, la grande majorité en France (Weigel 1982). De cette manière ils arrivent à soutenir leurs familles au Sénégal dans de meilleures conditions que l'on n'imaginerait possible dans un tel environnement.

¹ Weeks (1988) estime qu'il y a deux millions et demi de locuteurs soninkés mais il inclut dans l'appellation soninké les diakhankés, les azers et d'autres groupes ethniques.

2 Documentation linguistique

2.1 *Classification*

La langue soninkée [so:niŋke] est membre de la famille des langues dites mandé de l'Afrique de l'Ouest. Cette famille se joint aux autres familles de la branche niger-congo de la super-famille niger-kordofanienne des langues africaines. A l'intérieure de la famille mandé, la classification du soninké n'est pas définitive. Dans la classification la plus récente, Dwyer (1989) met le soninké dans la division ouest avec la langue bozo, et non pas dans la sous-division nord-ouest ni dans la sous-division nord comme dans les classifications moins récentes (Welmers et Long, cités dans Platiel 1978). Galtier (1980) met également le soninké dans un group différent qu'avec les langues typiques de la sous-division nord-ouest, c'est-à-dire le vai, le susu, le bambara et le mandinka. Concernant l'extension verbale **-ndi**, qui est employée dans le changement de transitivité, ce trait est partagé par le soninké et d'autres langues du groupe mandé nordique comme le mandingo, le mandinka, le manenka et le koranko (Kastenholz 1987).

2.2 *Caractéristiques linguistiques*

Le soninké est une langue à configuration syntaxique SOV (sujet-objet-verbe) et à forme canonique CV (consonne-voyelle). Les syllabes fermées sont permises à l'intérieur du mot avec, comme consonne finale, /r/, /l/ ou [+nasale]. En ce qui concerne le système tonale, une analyse définitive des tons en soninké n'a pas encore été entreprise et donc l'importance du ton n'est pas résolue (Bathily & Meillassoux 1976, DNAFLA 1979). Kendall et al. (1980a) emploient des faits tonaux dans leur manuel de grammaire pour aider dans l'apprentissage de la langue et le CRES (1977) suggère certains règles générales du système tonal. Des analyses du ton plus récentes (Rialland 1990, Creissels 1992, Diagana 1994) ont paru depuis que les recherches pour ces études ont été effectuées donc ne sont pas incorporées dans les présents articles.

2.3 Système consonantique et vocalique du soninké¹

voyelles soninké

i	u
e	o
a	

consonnes soninké

	bilabiale	alvéolaire	palatale	vélaire	uvulaire	glottale
occlusives sourdes	p	t	c	k	q	
occlusives sonores	b	d	j	g		
fricatives		f	s		x	h
nasales	m	n	ɲ	ŋ		
latérales		l				
vibrantes		r				
sonnantes	w		y			

2.4 Dialectes et divisions traditionnels

Le peuple soninké s'étend sur un territoire assez vaste et ils se divisent eux-mêmes en groupes traditionnels. Selon Girier et al. (1977), Kendall et al. (1980b) et Juwara² (communication personnelle), il existe deux dialectes principaux de soninké : un dialecte ouest /**kin-qenna**/ et un dialecte est /**kin-baqqqa**/. Ces dialectes se distinguent principalement par leur choix d'auxiliaires verbales et de postpositions, et par leur formation du pluriel.

¹ Orthographe du Sénégal, décret officiel, Direction de l'Alphabétisation et de l'Education de Base (DAEB), Ministère de l'Education de Base et des Langues Nationales.

² Monsieur Kaba Juwara, linguiste à la DNAFLA, Bamako, Mali.

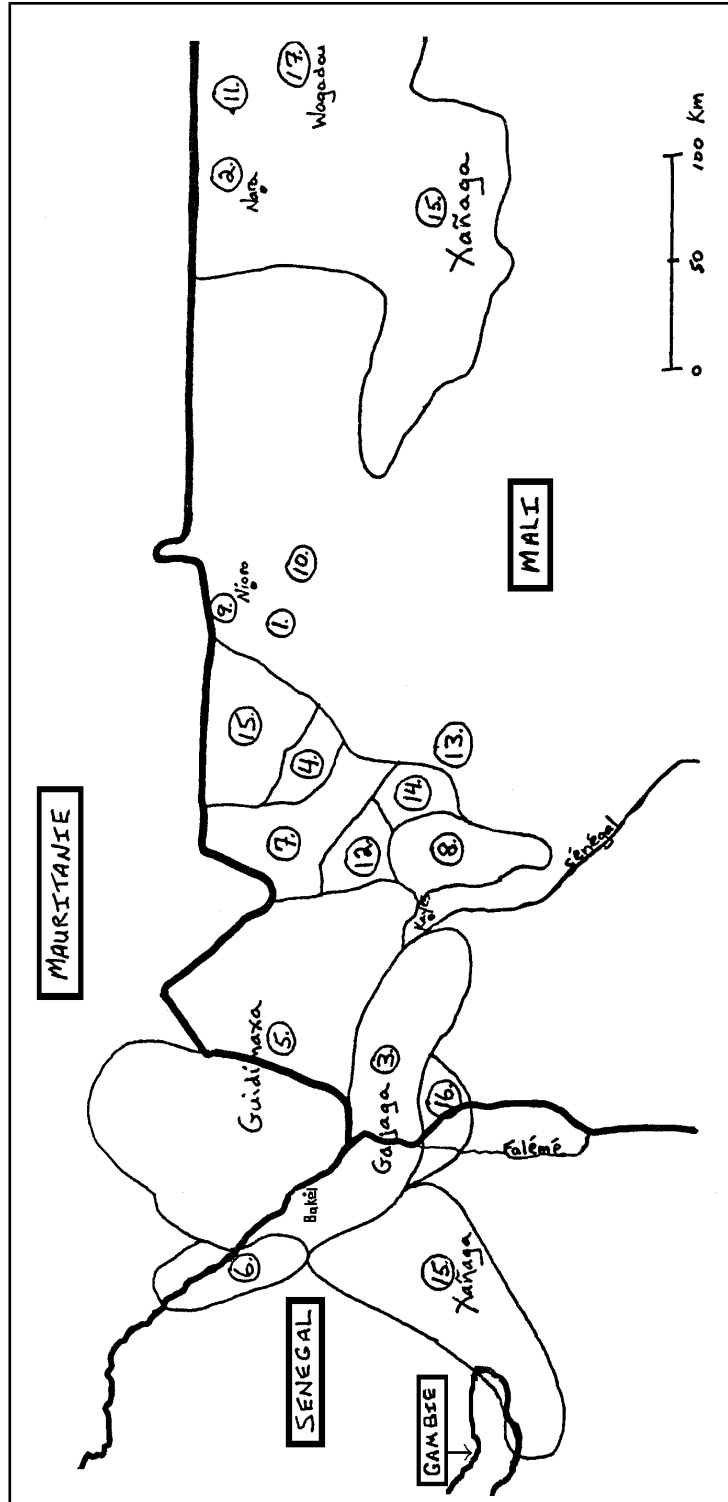
Une autre différence qui caractérise ces dialectes est le choix dans l'emploi du phonème /f/ ou /h/ en début de mot. Le dialecte /**kin-qenna**/ emploie le /f/ où le dialecte /**kin-baqqa**/ emploie le /h/. Il existe, cependant, selon ces chercheurs, un autre parler caractérisé par l'absence des transformations phonologiques et morphophonémiques employées régulièrement par tout autre parler soninké. Ce dialecte du "nord-ouest" (i.e. le Guidimaxa) se trouve dans l'extrême sud-ouest de la Mauritanie et à l'autre côté de la frontière au Mali. Le Guidimaxa emploie le phonème /f/ comme les autres parlers du dialecte /**kin-qenna**/. CRES (1977) fait mention d'un quatrième dialecte intermédiaire entre le Guidimaxa (nord-ouest) et les deux autres parlers. Ce dialecte (le Guidimaxa-sud) mélange certaines caractéristiques des autres dialectes.

Hors ces variations dialectales, les soninkés se répartissent en divisions traditionnelles et on trouve plus d'une quinzaine d'appellations différentes (Kendall et al. 1980b, Juwara & Scherrer³ - communications personnelles). Ci-dessous une liste de ces divisions et leur emplacement géographique. Le dialecte "est" (H) ou "ouest" (F) est indiqué selon nos connaissances.

DIVISIONS TRADITIONNELLES	REGION/VILLAGE	
1	Baxunu	cercle de Nioro, Mali
2	Debuñeeri	région de Nara, Mali
3	F Gadiaga	nord et sud de Bakel, Sénégal et sud-ouest d'Ambidédi, Mali (Kamera)
4	H Gidime	cercle de Yelimané, Mali
5	F Guidimaxa	nord-ouest de Kayes & sud Mauritanie
6	F Hayiré	nord et sud de Ouaoundé, Sénégal
7	H Jafunu	ouest de Yelimané, Mali
8	Jamboxu	cercle de Ségala, Mali (Sélibaby)
9	Kaarta	cercle de Nioro, Mali
10	Kingi	cercle de Nioro, Mali
11	Markadugu	région de Nara?
12	Sero	cercle de Diadioumbera, Mali
13	Soroma	sud de Sandaré, Mali
14	Tiringa	cercle de Maréna, Mali
15	H Xañaga (Xañaremme)	entre Nioro & Yelimané, ouest et sud de Nara (cercle de Kirané), Mali et divers endroits au Sénégal
16	H/F Xarafatu	cercle de Gatiari, Sénégal
17	H Wagadu	entre Nara et Sokolo, Mali

³ Mlle Heidi Scherrer, alphabétiseur, Mission au Sahel, Kayes, Mali

Sur la carte ci-dessous du territoire soninké sont indiqués ces divisions traditionnelles et l'emplacement des dialectes. Il est intéressant à noter que la division traditionnelle Xañaga se trouve à trois endroits assez éloignés les uns des autres, de l'est à l'ouest du territoire soninké, et pourtant les locuteurs s'identifient tous comme des soninkés-xañaga.



Carte : Territoire soninké

En quoi consistent ces divisions traditionnelles? Kendall et al. (1980b) suggèrent qu'elles étaient, à l'origine, des régions écologiques ou économiques. Mais il est intéressant à noter que les gens s'identifient entre eux par ces appellations et qu'ils existent certaines différences linguistiques entre eux (Girier et al.1980, Soumaré 1985, DNAFLA 1979, Bathily et Meillassoux 1976).

Les variantes linguistiques de la population soninkée se manifestent, donc, dans deux manières: par dialecte, il en étant trois ou quatre qui emploient différemment certains faits grammaticaux et phonologiques, et par division traditionnelle. De ce dernier, il existe une quinzaine de divisions qui sont caractérisées par au moins des particularités lexicales (Williams 1993) en plus d'une histoire, une géographie, et une appellation particulière à chaque (des différences éventuelles en grammaire et en phonologie n'ont pas été abordées). Il reste toute une étude à faire sur cet aspect de la langue soninkée et la relation entre dialecte et division traditionnelle.

2.5 Recueil de données

Ces recherches linguistiques sur la langue soninkée ont été effectuées sous les auspices de la Société Internationale de Linguistique au Sénégal. En plus des données bibliographiques, les auteurs ont vécu au sein d'une famille soninkée pendant une année dans la ville de Bakel à l'est du Sénégal. La grande majorité des données ont été recueillies de deux locuteurs parlant le dialecte du Gadiaga. Les analyses ont été effectuées en 1989 lors d'un programme de maîtrise de linguistique à l'Université de Wisconsin à Madison. Comme nous l'avons déjà dit, de nombreuses études sur le soninké sont sorties depuis. Nous avons pris en compte certains aspects de ces travaux que nous avons trouvés significatifs mais il ne s'agit pas d'une mise à jour complète. Nous avons quand même tenu à mettre à la disposition des personnes intéressées nos recherches dans l'espoir qu'elles puissent contribuer en quelque sorte aux connaissances de cette langue.

N'ayant pas un locuteur de soninké sur place au moment où ces analyses ont été faites, nous nous sommes appuyés fortement sur, en plus de nos propres recherches, deux lexiques, celui de Bathily et Meillassoux (Centre de Linguistique Appliquée de Dakar, 1976) et celui de la Direction Nationale d'Alphabétisation Fonctionnelle et Linguistique Appliquée (DNAFLA, 1979) du Mali. Le lexique et les manuels d'apprentissage du soninké par Kendall et al. (1980a, b) écrits pour le Corps de la Paix se sont aussi montrés indispensables. De nombreux exemples ont été pris de ces volumes.

ABREVIATIONS

Adj	adjectif, adjectival
Adv	adverbe
C	consonne
Chô	chômage
INGEM	base inaccomplie géminée
intr.	intransitif
litt.	littéralement
N	nasale
Nom	nom, nominal
Non-sp.	non-spécifié
O	complément d'objet
P	prédicat
Par	participe, participial
PC	particule conjonctive
pl	pluriel
POST	postposition
S	sujet
s.d.	sans date
sg	singulier
tr.	transitif
V	voyelle
Ver	verbe, verbal
Vi	verbe intransitif
Vt	verbe transitif
Vtc	verbe transitif causatif

LA DERIVATION

Sara Williams

1 La dérivation en soninké : un survol

La langue soninké possède un système de dérivation extrêmement productif. Un grand nombre de mots retrouve leurs origines dans une seule forme à partir de laquelle sont créés des bases nominales, verbales, et adjectivales. Ci-dessous un exemple typique:

ex. 1

/bagu/ ¹	<i>sortir, pousser, germer</i>
/bagunde/	<i>l'action de sortir</i>
/bagunte/	<i>sorti, sortant</i>
/bagandi/	<i>faire sortir, raccompagner, affranchir</i>
/bagandinde/	<i>l'action de faire sortir quelqu'un ou quelque chose</i>
/bagandinte/	<i>fait sortir, faisant sortir</i>
/bagandare/	<i>le rançon</i>
/bakka/	<i>en train de sortir, hors de</i>
/bakke/	<i>la sortie</i>
/bakkaana/	<i>celui qui sort</i>

Dans cet exemple, la forme /bagu/ sert de lexème et subit des différents processus de dérivation afin d'arriver aux formes finales.

La dérivation consiste, dans la plupart des cas, en l'adjonction des suffixes à un lexème. Nous avons repéré jusque-là 21 suffixes ou processus de dérivation éventuels. Ceux-ci sont énumérés dans les appendices. Il arrive que l'on peut créer certaines bases dérivées à partir d'autres bases qui sont elles-même dérivées. Il est le but de cet article, en plus de présenter brièvement les processus et affixes dérivationnels, d'examiner trois aspects du système dérivationnel en langue soninké qui présentent quelques problèmes pour l'analyse.

Le premier aspect problématique du système dérivationnel à considérer est la nature de la forme du lexème qui subit des processus dérivationnels (section 2). Le deuxième aspect à considérer serait l'interaction entre les affixes dérivationnels et les prédicatifs dans une forme du verbe marquée pour l'aspect, l'inaccompli «géméné» (section 3).

¹ Le ton n'est pas interprété dans cet article comme faisant partie de la base puisqu'il semble opérer à un niveau grammatical (au niveau du constituant) et non lexical, le nombre de paires minimales de lexèmes distingués uniquement par le ton étant relativement peu.

Dans cette forme verbale les interactions entre les affixes dérivationnels et les prédicatifs produisent des formes dérivées inattendues que l'on ne peut expliquer qu'en traitant l'inaccompli géminé de la forme dérivée . Un troisième aspect problématique du système dérivationnel est le rôle du suffixe /-ndi/ (section 5), un suffixe qui démontre un comportement unique en ce qu'il arrive, parmi d'autres choses, à ajouter et à supprimer des arguments dans le verbe. Nous traiterons brièvement, donc, ces trois sujets en examinant en particulier le deuxième, l'interaction entre la dérivation et la conjugaison, en vue du modèle lexicologique de Stephen Anderson , «the Extended Word and Paradigm Model» (1982). Le suffixe /ndi/ est traité en détail par Gordon Williams dans un autre article de ce cahier.

2 Définition des termes: Racine, radical ou base?

Les lexiques du CLAD et de la DNAFLA font référence à deux formes utilisées dans la dérivation et dans les mots composés. Le CLAD distingue entre deux formes verbales, une forme dite «forme de base» (ce qui est le verbe à l'accompli, donc, avec voyelle à la fin) et une forme appelée «la racine», c'est-à-dire, cette forme de base sans sa voyelle finale. Les formes nominales ne sont pas traitées. La DNAFLA, de son côté, distingue entre deux formes nominales, une forme «complète» qui paraît en isolation ou en fin de syntagme et une forme «de base» qui paraît dans des éléments non-terminaux du syntagme et dont la voyelle finale a changée ou, en certains cas, a disparue. Quant aux verbes, le terme «radical» ferait référence à la forme accomplie. Ils parlent, donc, tous les deux d'une «forme de base», mais dans des sens différents.

On retrouve le terme «base» souvent dans la littérature de la linguistique, et souvent avec des significations diverses. Nous proposons d'employer ici le terme «base» dans le sens que lui donne Denis Creissels (1979, p. 118-119), c'est-a-dire, une unité lexico-syntactique, qui fait le lien entre le niveau des lexèmes et le niveau de la construction des énoncés. Des bases peuvent être simples, dérivées ou composées. Une forme comme /bagu/ est, donc, et un lexème (unité significative minimale) et une base simple (dans ce cas, le lexème avec le marque B).

En même temps, à partir des lexiques du CLAD et de la DNAFLA, et à partir de nos propres observations, nous concluons que chaque nom et chaque verbe soninké possède (au moins) deux formes: une forme qui se termine par une voyelle et qui paraît en isolation, soit comme le deuxième élément d'un mot composé, soit qui accepte des affixes qui commencent par une consonne; et une forme où la voyelle finale est transformée, ou bien complètement tombée, et qui sert de premier élément dans un mot composé ou qui accepte des affixes dérivationnels commençant par des voyelles. Nous proposons qu'un lexème ou une forme dont la voyelle finale est

tombée, donc à syllabe fermée, soit une forme radicale. Nous n'utilisons pas le terme «racine».

	<u>Lexème/ base simple</u>	<u>Radical</u>
ex. 2	/bagu/ <i>sortir</i>	/bag-/
ex. 3	/accite/ <i>déjeuner le matin</i>	/accit-/

Une étude de la distribution des affixes et les formes canoniques des lexèmes et des bases démontre que la forme à laquelle s'attache un affixe dérivationnel est choisi sur des critères phonologiques. Les suffixes qui commencent par des consonnes s'adjoignent aux formes à syllabes ouvertes et les suffixes qui commencent par des voyelles s'adjoignent aux radicaux. Nous proposons, donc, une seule forme (à syllabe ouverte) à laquelle s'attacherait un suffixe ainsi qu'une règle phonologique pour supprimer la voyelle finale du type $V \rightarrow / C_+ + V$ (où + signifie la frontière entre lexème/base et dérivatif). La forme à syllabe ouverte sera nécessairement la forme sous-jacente puisqu'on ne peut pas prévoir quelle sera sa voyelle finale.

2.1 Quelques commentaires sur les changements vocaliques et lexèmes

Il arrive assez souvent dans des mots composés que la voyelle finale du premier lexème change de qualité. Bien que moins fréquent, il existe quelques exemples d'affixes qui, s'attachant à un lexème, transforment la qualité de la voyelle finale de cette dernière.

ex. 4	/accite/	<i>déjeuner le matin</i>
	/accita + re/	<i>petit déjeuner</i>
	/accita + ye/	<i>l'acte de manger le petit déjeuner</i>

Ce changement a lieu essentiellement en conjonction avec les deux affixes cités ci-dessus. Ceci pose un problème en ce qu'un tel changement n'a ni de motivation phonologique évidente telle que l'harmonie vocalique ni une motivation morphologique, tel que le cas du nom qui change de voyelle finale pour indiquer son rôle d'élément initial dans un mot composé (p. ex. 5).

ex. 5

/yaqqe/ épouse, femme
 /yaqqi + m + batta/ femme soumise
 (femme + particule conjonctive + suivre)

(Si, dans le but de la dérivation on arrive à prévoir la forme phonologique d'un mot de la part d'une seule forme sous-jacente, on attendrait la même chose dans le domaine des mots composés. Les réalisations superficielles des formes profondes sont en fait prévisibles pour les mots composés, mais il s'agit de l'application de différentes règles phonologiques que dans le cas de la dérivation et le résultat est donc une structure superficielle différente. Pour une discussion plus approfondie des mots composés, voir l'article de Gordon Williams dans ce cahier.)

Il y a dans la morphophonologie du soninké plusieurs processus marqués par un changement de voyelle finale (la formation du pluriel, un changement de transitivité dans les formes verbales et la formation du mot-composé, par exemple), mais il n'est pas encore évident s'il s'agit dans ces cas-là de processus apparentés et encore plus, si le cas de l'ex. 4 de /-ye/ et de /-re/ serait de la même catégorie. Quant à un conditionnement morphologique pour /-ye/ et /-re/, puisqu'il s'agit de dérivatifs nominaux, ils s'adjoignent uniquement aux lexèmes ou aux bases verbales.¹ Néanmoins, il n'y a aucune classe de base verbale qui semble particulièrement prédisposée à subir un changement vocalique. Si nous considérons ce phénomène du point de vue de la phonologie, le changement vocalique se produit souvent dans des lexèmes qui se terminent par /e/, et le /e/ et le /a/ sont, en fait, en variation libre, la variation n'ayant pas d'effet sur le sens du mot.

ex. 6

/bire/ vivre
 /bireye, biraye/ vie
 /biraadi/ aliment, nourriture (vie + instrument)

Cependant, la plupart des lexèmes se terminant par /e/ accepte les affixes sans transformation vocalique (p. ex. 7), et on ne remarquera aucune restriction sur l'occurrence des voyelles de même qualité des deux côtés d'une semi-voyelle (les semi-voyelles étant interprétées de consonnes). Ceci est corroboré par des lexèmes qui

¹ Il faut noter qu'on retrouve des lexèmes verbo-nominaux dans la langue. On remarquera les lexèmes suivants:

/faraxu/ échanger, échange
 /anniye/ bénir, bénédiction
 /dalla/ rester longtemps, nom propre (donné à un enfant né après la date prévue)

Le domaine de lexèmes verbo-nominaux en soninké mérite des recherches plus approfondies.

contiennent des semi-voyelles entourées des deux côtés par des voyelles de qualité identique (p. ex. 8).

ex. 7

/dumpe/	<i>être essoufflé</i>
/dumpeye/	<i>essoufflement</i>

ex. 8

/xeye/	<i>hériter</i>
--------	----------------

(Les formes comme /xeye/ paraissent, toutefois, en variation libre avec des formes qui contiennent /a/ telles que /saye, seye/ *sable*).

En plus de ces changements sur la voyelle finale /e/, on retrouve de temps en temps un changement vocalique sur d'autres voyelles (p. ex. 9), bien que la voyelle finale retienne normalement ses qualités originelles (p. ex. 10). Dans un exemple comme le 9 il est possible qu'il s'agit d'un lexème verbal qui a subi d'abord une transformation à l'intransitive par le moyen d'un changement de cette voyelle finale. Il est à la suite nominalisé, ce qui nous donne une motivation pour le changement vocalique sur le lexème avant l'affixation de /-ye/.

ex. 9

/gunu/	<i>courber, cintrer</i>
/guniye/	<i>une courbure</i>

ex. 10

/bewu/	<i>être riche</i>
/bewuye/	<i>la prospérité</i>

On pourrait postuler une forme différente pour le suffixe, peut-être du type /-Vye/, /-Vre/, ou bien d'un trait distinctif quelconque suivi de /-ye/ ou de /-re/, mais une règle de ce genre demanderait à ce que tout lexème perde sa voyelle finale avant d'affixer ces suffixes et ceci n'est évidemment pas le cas si l'on considère les exemples suivants:

ex. 11

/arayi, arayiye/	<i>conseiller, le fait de conseiller</i>
/gurumbe, gurumbeye/	<i>rugir, rugissement</i>
/bala, balaye/	<i>être coincé, le fait d'être coincé</i>
/barabo, baraboye/	<i>aller et venir rapidement, allée et venue</i>

/booxu, booxuye/ *déchirer, déchirure*

Bien que ces changements de voyelles finales en bases dérivées paraissent non-prévisibles et seraient facilement traités d'exception ou de variation libre, les voyelles finales sont impliquées dans des activités morphophonémiques suffisantes à mériter une investigation un peu plus poussée. Cependant, ces données ne m'amène pas à croire qu'il s'agit ici d'un processus régulier qui est lié aux autres règles de changement vocalique au sein de la langue.

Le suffixe /-ndi/ a lui aussi un comportement irrégulier en ce qui concerne ces effets sur des voyelles et semble étroitement lié à un autre processus de dérivation dont la seule réalisation phonologique est un changement de voyelle finale. Le suffixe /-ndi/ et le changement vocalique comme marque de transitivité sont traités en plus de détail par Gordon Williams dans l'article « Le changement de transitivité » de ce cahier.

Pour résumer ce que nous avons dit en ce qui concerne la dérivation : pour chaque base dérivée il y a une forme avec voyelle à la fin qui sert de forme profonde. A cette forme profonde s'adjoignent les affixes dérivationnels. Cependant, à la superficie, la forme profonde a deux réalisations différentes. Quand un affixe s'adjoit à un lexème et quand le résultat est une série de voyelles à la frontière entre lexème et morphème, par exemple, CVCV + VCV, la voyelle finale du lexème est supprimée. Quand l'affixe commence par une consonne, la voyelle finale n'est pas supprimée. Pour la plupart des formes lexicales il ne sera pas nécessaire de proposer et un lexème et un radical dans la lexique.

Les suffixes dérivationnels peuvent s'adjoindre, en plus des lexèmes verbaux, nominaux et adjectivaux², aux deux formes inaccomplies verbales. Les formes du verbe à l'inaccompli sont traitées dans la section 3.

3 L'interaction entre la dérivation et la conjugaison

Des linguistes ont proposé plusieurs définitions de la dérivation et de la conjugaison dans un effort de préciser les différences entre les deux processus. Parmi ces définitions on retrouve la productivité relative des deux processus, la possibilité de déplacer une base d'une classe syntaxique à une autre, et la formation de nouvelles bases de la part de bases ou de radicaux déjà existants, par opposition à un changement dans la dimension d'un mot (en nombre, temps, accord, formation de pluriel, etc.). Dans le

² N.B. Après une analyse plus poussée, il serait possible, sinon probable, que les bases adjectivales soient interprétées comme des bases verbales d'état.

langage de M. Houis on distinguerait les dérivatifs des morphèmes majeurs. Les dérivatifs se combinent avec des lexèmes pour former les bases, tandis que les morphèmes majeurs prédicatifs et nominatifs se combinent avec des bases afin de former des constituants dans des syntagmes nominaux et verbaux.

Dans son article «Where's Morphology», Stephen Anderson (1982) propose de répondre à la question posée dans le titre en étudiant les processus de dérivation et de conjugaison et de les définir selon l'endroit où ils se trouvent dans la grammaire. Il conclut que la dérivation est un ensemble de principes qui se trouve dans le lexique et qui gouverne la formation de bases complexes de la part d'autres bases. Les règles de la conjugaison (morphèmes majeurs) se trouvent dans la partie phonologique de la grammaire où elles mettront ensemble des représentations morphosyntaxiques avec du matériel du lexique pour arriver à un « mot superficiel qui est morphologiquement complet » (**morphologically complete surface word**) (p. 610).¹ Anderson permet ainsi aux processus morphologiques d'opérer dans des parties différentes de la grammaire et il définit ces processus en partie selon là où ils ont lieu. En plus, on peut dire que la morphologie de la conjugaison est celle qui est accessible au syntaxe, tandis que la morphologie de la dérivation ne l'est pas. Nous nous servirons ici des définitions d'Anderson, bien que nous sommes conscients du fait que l'emploi d'un cadre différent pourraient aboutir dans de différentes conclusions sur la nature de certains aspects de la morphologie du soninké. Le modèle d'Anderson est reproduit dans la Figure 1 (1982, p. 594).

¹ Ceci et toute autre traduction est la mienne.

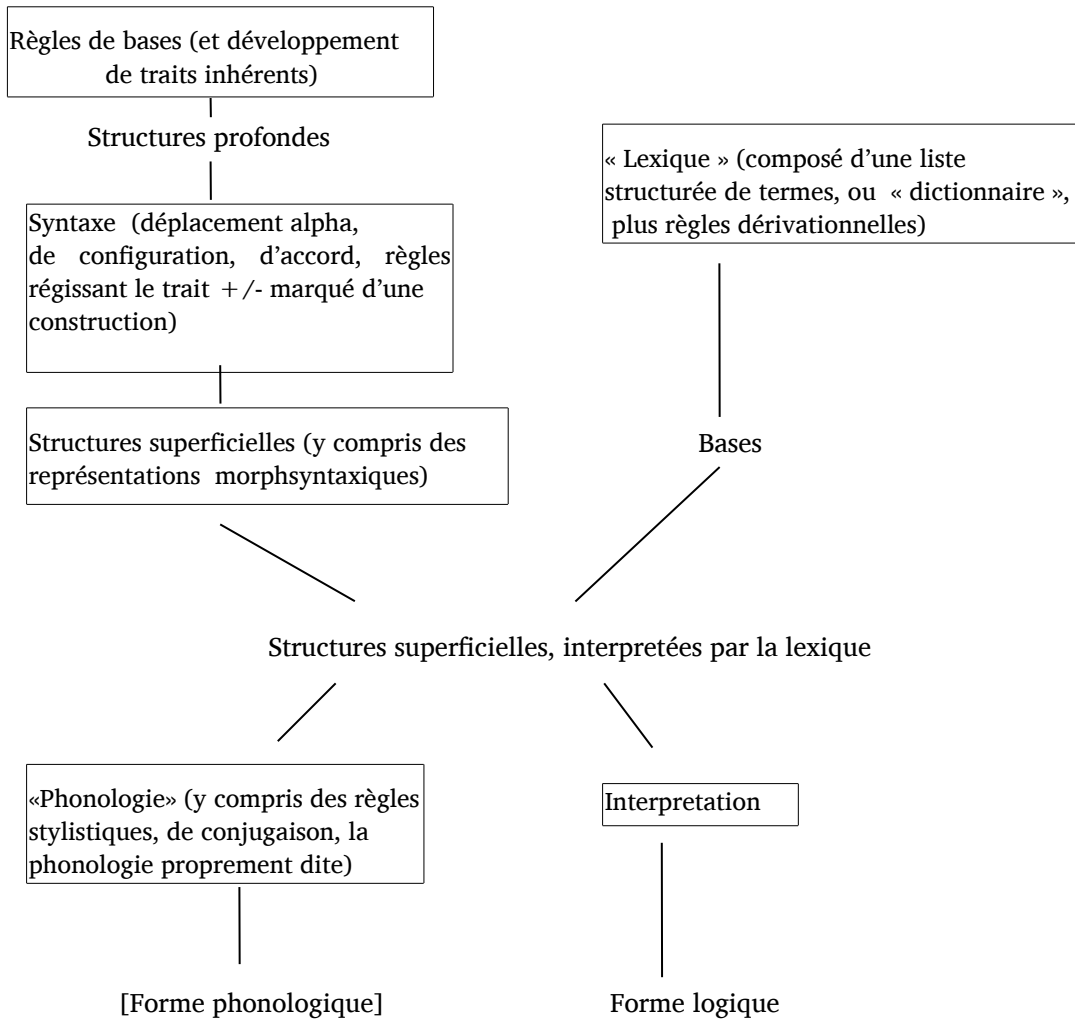


Figure 1 Modèle « Extended Word and Paradigm » d'Anderson

On remarque que, au niveau de la morphologie, les morphèmes majeurs se trouvent souvent à l'extérieur des bases. Autrement dit, « si une forme qui est morphologiquement complexe possède aussi bien les affixes de dérivation et de conjugaison, les suffixes de conjugaison suivront ceux de la dérivation. » (ibid.). La langue sooninke nous offre un exemple d'une violation apparente à cet ordre proposé.

ex. 12

/batu/	<i>suivre, suivi (lexème)</i>
/batta/	<i>suivant (prédicatif, en termes traditionnels)</i>
/batt(a) + aana/	<i>disciple (dérivatif)</i>
/batt(a) + aan(a) + o/	<i>disciples (nominatif)</i>

Dans certaines instances, comme dans le cas ci-dessus, une des deux formes du verbe à l'inaccompli agit en conjonction avec des suffixes dérivationnels afin de produire des formes qui paraissent accepter des morphèmes majeurs **avant** les dérivatifs. Ceci est impossible au sein de la théorie d'Anderson, le modèle « Extended Word and Paradigm », puisque la syntax n'a pas accès à la morphologie dérivationnelle et puisqu'une fois sorti du lexique un mot ne peut plus être conjugué et être réintroduit dans le lexique.

Nous pouvons résoudre cette contradiction apparente au sein du modèle d'Anderson de deux manières différentes. La première solution serait de traiter les formes soninkées comme des prédicatifs exigeant un changement à l'intérieur de la base. « Il est possible qu'une marque de conjugaison paraisse «à l'intérieur» d'une forme dérivée seulement dans le cas des processus de la conjugaison qui précisent des changements **au sein de la racine** (comme, par exemple, l'ablaut, l'umlaut ou des altérations parmi des paradigmes verbaux qui caractérisent les langues sémitiques) ou dans des cas où des infixes sont explicitement insérés. » (p. 609, insistance la mienne).

Ce changement au sein de la base aurait lieu dans la phonologie après que la base dérivée, déjà marquée pour l'inaccompli, serait sortie du lexique. Les formes géminées du verbe à l'inaccompli subissent en fait une transformation phonologique interne.

La deuxième manière dans laquelle nous pourrions résoudre cette question de l'ordre des processus serait de considérer «l'inaccompli géminé» une forme dérivée et non pas conjuguée à cause de son emplacement dans le lexique. Son emplacement, ainsi que le fait qu'il accepte d'autres dérivatifs et le fait qu'on fait référence à sa signification aspectuelle dans la dérivation d'autres bases, rendent cette conclusion la plus intéressante.

Mais avant d'examiner cette forme géminée de l'inaccompli dont il est question, nous examinerons quelques interactions plus prévisibles entre les processus de dérivation et de conjugaison en soninké . Nous verrons d'abord la formation du pluriel (section 3.1) et ensuite la forme régulière du verbe à l'inaccompli, c'est-à-dire, celle qui n'exige pas de changement à l'intérieur de la base (section 3.2.1).

3.1 La formation des noms au pluriel

La forme du nom au pluriel consiste soit en la suppression de la voyelle finale du mot et l'adjonction de /-u/ ou /-o/, soit dans l'adjonction du suffixe /-ni/ après la voyelle finale. La relation entre ce processus morphologique et d'autres changements vocaliques n'est pas encore claire (section 2).

ex. 13

/remme/ enfant /remmu/ des enfants

ex. 14

/sonka/ nid /sonko/ des nids

ex. 15

/si/ cheval /sini/ des chevaux

Kendall et al. (1980a, p.59-61) énumèrent quelques règles générales (mais non infaillibles) pour la prédiction de la forme d'un nom au pluriel .²

a. Si le nom au singulier se termine par /e/, le pluriel se terminera en /u/.

ex. 16

/yàxare/ femme /yàxaru/ des femmes

b. Si le nom se termine en un des trois dérivatifs /-nte, -nke, -aana/, on formera le pluriel en remplaçant la voyelle /a/ ou /e/ par /o/.

ex. 17

/bàmako + nke/ ressortissant de Bamako /bàmako + nko/ ressortissants de Bamako

Si le nom se termine en /i/, /u/ ou /a/, si le nom est monosyllabique, ou si le nom est emprunté à une langue autre que l'arabe, son pluriel sera la forme /-ni/.

ex. 18

/nà/ vache /nà + ni/ des vaches

ex. 19

/cáaku/ sac /cáaku + ni/ des sacs

Les noms qui se terminent en /o/ prendront au pluriel soit /-ni/ soit /u/.

ex. 20

/bòoto/ sac /bòoto + ni/ des sacs

ex. 21

/túngo/ mortier /túng + u/ des mortiers

Les noms créés de bases dérivées suivent plus ou moins les mêmes règles. La règle b s'applique, en fait, uniquement aux bases dérivées.

ex. 22

(règle a) /faraxuye/ échange /faraxuy + u/ des échanges

² Les exemples 16 à 21 sont tirés également de Kendall et al. (1980a, p.59-61).

ex. 23

(règle b) /lifindaana/ *tailleur* /lifindaan + o/ *des tailleurs*

ex. 24

(règle c) /biraadi/ *nourriture, provision* /biraadi + ni/ *nourritures, provisions*

ex. 25

(règle d) /batundo/ *animal domestiqué* /batundo + ni/ *animaux domestiqués*

Les deux premières règles tiennent compte de la plupart des bases dérivées puisque la majorité de dérivatifs nominaux se termine par /e/ et puisque trois des suffixes les plus répandus sont couverts par la règle b.

3.2 Le verbe à l'inaccompli

L'aspect inaccompli du verbe en soninké peut se former de deux manières différentes. Parfois un verbe possède les deux formes.

ex. 26

/lifi/ *coudre* /lifini, lippi/ *en train de coudre*

ex. 27

/tifi/ *semer* /tifini, tippi/ *en train de semer*

ex. 28

/faga/ *remplir* /fagana, fakka/ *en train de remplir*

Des données limitées suggèrent que, dans le cas où une conjugaison verbale possède les deux formes, elles existent simultanément dans le lexique d'un seul locuteur sans différenciation de sens, peut-être comme est le cas de certains verbes en anglais où le verbe au passé est en train de se régulariser (**leveling**), tel que **dived**, **dove plongé**. Il reste à voir s'il y a des éléments de variation sociale ou géographique.

La forme de l'inaccompli que l'on retrouve le plus fréquemment est marquée pour l'aspect par un affixe prédicatif (p. ex. 29). Associé à une forme dérivée, cet affixe se trouvera à l'extérieur des affixes dérivationnels (p. ex. 30), comme prévu dans le modèle d'Anderson.

ex. 29

/taaxu + nu/ *s'asseyant*

ex. 30

/taaxu + ndi + ni/ *faisant s'asseoir (quelqu'un)*

L'autre forme de l'inaccompli, ce que nous appelons l'inaccompli géminé, est créée à partir d'un changement consonantique à l'intérieur du lexème. Quand cette forme géminée accepte un dérivatif, il semblerait que l'inaccompli géminé se trouverait à l'intérieur d'une base dérivée (voir l'ex. 12). Ceci n'est pas admissible à moins que l'on considère l'inaccompli géminé un moyen dérivationnel de marquer l'aspect. Nous concluons, donc, que dans le soninké, l'aspect inaccompli a ses origines dans deux parties différentes de la lexicologie et qu'il est marqué par deux allomorphes : un allomorphe «régulier» qui est syntactiquement accessible et qui se trouve dans la phonologie, et une forme géminée ce qui n'est pas accessible au syntaxe et qui se trouve dans le lexique.

3.2.1 Les formes de l'inaccompli à suffixe

La forme de l'inaccompli la plus retrouvée (donc, régulière) se forme d'un prédicatif affixé à la base verbal. Le suffixe /-nV/ s'adjoint au verbe et une règle d'harmonie vocalique s'y applique, la voyelle du suffixe prenant les qualités vocaliques de la dernière voyelle de la base.

	<u>Base Verbale</u>	<u>Verbe à l'inaccompli</u>	
ex. 31			
/yiga/	<i>manger</i>	/yiga + na/	<i>en train de manger</i>
ex. 32			
/lifi/	<i>coudre</i>	/lifi + ni/	<i>en train de coudre</i>
ex. 33			
/lifi + ndi /	<i>coudre (quelque chose)</i>	/lifi + ndi + ni/	<i>en train de coudre(quelque chose)</i>

Contrairement à la forme géminée de l'inaccompli, cette forme «régulière» n'est pas disponible à la dérivation. Puisque l'inaccompli régulier est une forme conjuguée de la base, il se trouvera à l'extérieur du lexique. Seules les formes se trouvant au sein du lexique, les bases et l'inaccompli géminé, seront disponibles aux dérivatifs.

3.2.2 L'inaccompli géminé

Plusieurs verbes soninkés possèdent une forme géminée de l'aspect inaccompli. La distribution de cette forme est limitée et n'est pas encore bien définie; néanmoins, il est clair que la gémination est moins productive que le suffixe régulier et qu'elle est, en certains cas, en train d'être remplacée par cette dernière (voir section 3.2). Il reste à voir si les nouveaux verbes ou ceux qui sont empruntés à d'autres langues prennent la

forme suffixée ou géminée de l'inaccompli. Les formes de l'inaccompli géminé sont prévisibles; il est sa distribution qu'il reste à préciser.

Au début de notre analyse, nous traitons cette forme géminée de forme supplétive, mais, après avoir conclu que la forme est phonologiquement prévisible, nous aimerions écrire une règle ou des règles phonologiques pour générer ces formes géminées à partir du lexème verbal. De cette manière, il serait possible de générer d'une seule forme toutes les trois formes que nous croyions être, au début de notre analyse, les unités sur lesquelles s'agissaient les processus dérivatifs: soit le lexème, le radical du lexème et l'inaccompli géminé (/bagu/, /bag-/ et /bakka/ respectivement). Puisque nous avons déjà démontré que l'on peut prévoir la forme du radical du lexème, prévoir également la forme de l'inaccompli géminé exprimerait le caractère général du processus.

L'inaccompli géminé en soninké paraît être phonologiquement conditionné en quelque sorte, ayant lieu dans les lexèmes de deux syllabes dont la consonne médiale est / d, f, g, n, r, s, t, x/. Il est créé à partir du lexème par la gémination de la consonne finale du lexème et par l'harmonie vocalique. Certaines consonnes changent de caractère phonétique quand elles sont géminées:

f → pp
 g → kk
 r → ll
 s → cc
 x → qq

(Ces consonnes changent également de la même manière suivant une consonne nasale, à l'intérieur d'un mot composé et à la joncture entre mots et syntagmes, bien que dans ces cas il ne s'agit pas de la gémination.)

Il y a aussi des consonnes qui sont géminées mais dont les traits distinctifs restent les mêmes. Il s'agit dans ces cas-là de consonnes alvéolaires:

d → dd
 n → nn
 t → tt

La gémination et l'harmonie vocalique produisent des formes telles que les suivantes:

ex. 34

/sedi/ lancer /sedde/ en train de lancer

ex. 35

/lifi/ coudre /lippi/ en train de coudre

ex. 36

/bagu/ sortir /bakka/ en train de sortir

ex. 37

/kanu/ avoir peur /kanna/ en train d'avoir peur

ex. 38

/wara/ laisser, abandonner /walla/ en train de laisser

ex. 39

/xesu/ puiser /xecce/ en train de puiser

ex. 40

/batu/ suivre /batta/ en train de suivre

ex. 41

/joxi/ s'écouler /joqqo/ en train de s'écouler

plutôt que des formes que l'on prédirait comme des formes à suffixe:

ex. 42

*/warana/

ex. 43

*/batunu/

Néanmoins, tous les cas de / d, f, g, n, r, s, t, x/ n'aboutissent pas aux formes géminées malgré ce qui paraît être la correcte motivation phonologique. Il paraît, donc, que la forme phonologique du lexème est une condition nécessaire, mais non suffisante, pour ce changement. Etablir quels lexèmes verbaux (parmi ceux qui répondent aux restrictions phonologiques) marque l'inaccompli par gémination serait une partie critique d'autres travaux sur ce sujet et éclaircirait, peut-être, la nature de ces deux formes de l'inaccompli et leur emplacement dans la lexicologie. Une liste de la grande majorité de ces lexèmes, empruntée de Kendall et al. (1980a, p. 133-135), se trouve dans les appendices.

Ci-dessous des exemples de verbes à l'inaccompli qui, malgré une forme phonologique susceptible à la gémiation, suivent le modèle le plus répandu de la suffixation. (exemple avec /r/ tiré de Kendall et al. 1980a: p. 135).

ex. 44

/nafa/ rendre service /nafana/ en train de rendre service

ex. 45

/kaga/ gratter /kagana/ en train de gratter

ex. 46

/gana/ transporter /ganana/ en train de transporter

ex. 47

/tere/ marcher /terene/ en train de marcher

ex. 48

/faso/ préférer /fasono/ en train de préférer

ex. 49

/betu/ être plein, bondé /betunu/ être plein, bondé

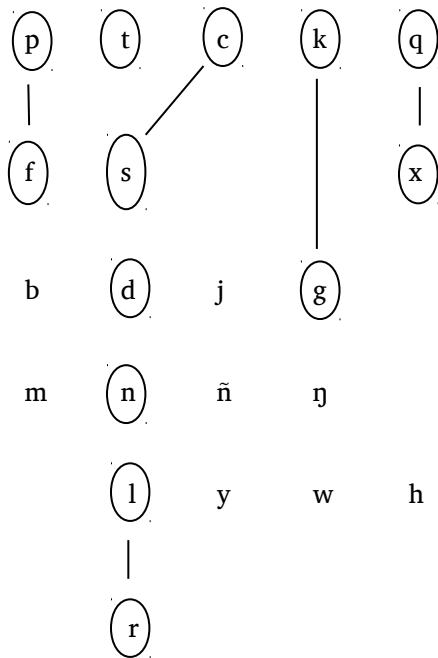
ex. 50

/beexi/ cracher /beexini/ en train de cracher

Les consonnes fricatives sont plus susceptibles à se gémier que la /r/, la /n/ et les consonnes occlusives, bien qu'il y ait dans tous les cas il y a de multiples exemples qui résistent à la gémiation malgré ce qui paraît être l'environnement phonologique correct pour un tel changement. Les lexèmes verbaux qui possèdent déjà des consonnes médiales géménées ne donnent pas de forme géminée à l'inaccompli, autant que je puisse le discerner. Si jamais ils possédaient une telle forme, l'inaccompli ne serait identifiable que par son harmonie vocalique ou par un trait autre que la gémiation.

Nous aimerions écrire une ou des règles par lesquelles on pourrait générer l'inaccompli gémigné à partir du lexème, mais, bien que les mutations consonantiques semblent assez simples, formaliser l'essentiel des processus impliqués ne l'est pas. Les mutations phonologiques sont résumées ci-dessous:

ex. 51



Les mutations consonantiques associées avec l'inaccompli géminé à la forme sont semblables aux mutations des consonnes initiales décrites par Kendall et Bird (1982). Concernant ces mutations ils écrivent:

bien que les fricatives forment une classe naturelle ([+ continu]), les consonnes fortes n'en font pas une, rendant la formalisation des relations «faible/fort» impossible au sein de la théorie générative (p. 4) il faudrait deux ou trois règles différentes avec le trait [+ continu] ce qui fait que la généralité du processus est perdue et l'emploi du trait [+ continu] sans motivation OU ces règles ne consisteront que dans des listes de mutations (p. 5), et cette alternation est le résultat d'une règle diachronique. (p. 6)

Comme nous l'avons déjà dit, il n'y a que certains verbes qui possèdent une forme géminée, une des conditions préalables étant que le lexème soit de deux syllabes et que la consonne /d/, /f/, /g/, /n/, /r/, /s/, /t/ ou /x/ se trouve en position intervocalique. Les autres critères nécessaires à la forme de l'inaccompli géminé n'étant pas encore clairs, il est impossible de prévoir la forme que prendrait un verbe particulier à l'inaccompli. Les conjugaisons exigeant un inaccompli géminé doivent le préciser dans le lexique.

Quand un verbe possède une forme géminée de l'inaccompli, il n'y aura pas de forme suffixée. Ceci est dû au «Elsewhere Condition» (la condition «ailleurs»), un principe proposé par Panini qui dit que «quand il y a un conflit entre deux règles, la règle qui est la plus spécifique prendra la priorité sur la règle qui est plus générale» (Anderson 1982, p. 593). Ce principe est connu aussi sous le nom de **disjunctive ordering**

(priorité disjonctive d'application des règles). Dans le modèle «Extended Word and Paradigm», quand l'entrée lexicale contient plus d'une base, seulement celle qui est la plus spécifiquement caractérisée (conformément aux conditions requises par la représentation morpholexique) peut être insérée (Anderson 1986, p. 4). Dans le cas du soninké, quand une représentation morphosyntactique demande la forme inaccomplie d'un verbe, si la forme à insérer est marquée spécifiquement dans le lexique comme subissant les règles de formation de l'inaccompli géminé, la règle pour l'aspect formé par la suffixation ne s'y applique pas.

De temps en temps ce mécanisme de blocage mal fonctionne et il en résulte un verbe qui a et une forme de l'inaccompli suffixée et une forme de l'inaccompli géminée qui co-existent dans une variation libre.

ex. 52

/lifi/	<i>coudre</i>	/lifini/	inaccompli suffixé
		/lipp/	inaccompli géminé

Au point de vue de la signification, ces deux formes sont identiques, mais il n'y a que l'inaccompli géminé qui accepte des affixes dérivationnels (section 3.2.1) et, parmi ces affixes, il n'accepte que les suffixes créant des bases nominales. Comme nous l'avons déjà dit, nous avons trouvé cette variation dans l'idiolecte d'un seul individu et nous présumons que de telles variations ne sont pas liées au dialecte, à l'âge du locuteur ou à d'autres distinctions sociales. Néanmoins, nous prendrons en note qu'une personne qui se sert de la forme suffixée au lieu de la forme géminée a éliminé ce verbe de l'inventaire des verbes qui subissent la dérivation sur une forme à l'inaccompli.³

Un autre exemple d'une telle base verbale de laquelle se dérivent les deux formes à l'inaccompli est /tifi/ *semer*.

ex. 53

/tifini/	<i>en train de semer</i> (suffixé)
----------	------------------------------------

ex. 54

/tippi/	<i>en train de semer</i> (géminé)
---------	-----------------------------------

Il a aussi deux formes du nom à valeur d'agent:

ex. 55

/tifaana/	<i>semeur</i> (habituel)	de /tifi/	<i>semer</i> (base)
-----------	--------------------------	-----------	---------------------

³ N.B. Ils resteront probablement des anciennes formes lexicalisées mais il n'y aura plus de création de nouvelles formes.

ex. 56

/tippaana/ semeur (au moment que l'on parle)

cependant on ne constate pas de forme telle que:

ex. 57

*/tifaana/ semeur de /tifini/ en train de semer

Il y a une légère différence de sens entre ces deux formes /tifaana/ et /tippaana/. Selon Kendall et al. (1980a, p. 190) « l'aspect inaccompli spécifie que l'agent est en train de faire l'action au moment où l'on parle. La forme de base spécifie que l'agent est quelqu'un qui fait cette action en général. » Quand on se sert, donc, de /tifaana/, l'insistance est sur l'aspect habituel de cette action, tandis que /tippaana/ veut plutôt dire «celui qui est en train de semer pendant que nous parlons».

Cette différence de sens constitue un des arguments plus sérieux pour appeler l'inaccompli géminé une forme dérivée. Les significations des deux mots indiquent que les processus dérivationnels dans le lexique ont accès aux informations sémantiques comprises dans la forme à l'inaccompli. Si l'inaccompli géminé était une forme conjuguée, le sens serait inaccessible, et il serait impossible d'arriver aux deux formes /tifaana/ et /tippaana/ avec une différence dans la signification. Le changement phonologique (la réalisation de la gémination) dans le verbe n'aura lieu qu'après le mot aurait quitté le lexique. Puisqu'il y a cet accès aux informations sémantiques de l'inaccompli dans le lexique, nous concluons que l'inaccompli géminé est un processus dérivationnel.

L'ex. 12 peut être maintenant révisé (58 ci-dessous) afin de montrer qu'il n'y a pas de violation dans l'ordonnement de la dérivation et de la conjugaison. La gémination de l'inaccompli s'opère automatiquement à l'intérieur du lexique, ayant lieu avant l'affixation dérivationnelle. Les processus normaux de la conjugaison ne s'y appliqueront que lorsque la base dérivée, qu'il contienne un inaccompli géminé ou non, aurait quitté le lexique. Ceci soutient la supposition que la dérivation ne change pas obligatoirement la valence d'un verbe, puisqu'un changement d'aspect peut être traité d'une manière dérivationnelle dans certaines langues. A voir l'ex. 58 (qui contient un inaccompli géminé) et l'ex. 59 (qui n'en contient pas un) ci-dessous.

ex. 58

/batu/	(base simple)	<i>suivre</i>	
/batta/	(base inaccompli)	<i>en train de suivre</i>	(dérivation)
/batt(a) + aana/		<i>disciple</i>	(dérivation)

/batt(a) + aan(a) + o/ *disciples* (conjugaison)

ex. 59

/duwa/ (base simple)	<i>prier</i>	
/duwa + ŋe/	<i>action de prier</i>	(dérivation)
/duwa + ŋ(e) + aana/	<i>personne qui offre des bénédictions</i>	(dérivation)
/duwa + ŋ(e) + aan(a) + o/	<i>personnes qui offrent des bénédictions</i>	(conjugaison)

En conclusion, nous pouvons dire que l'aspect inaccompli en soninké est représenté par deux allomorphes et peut être marqué soit dans la phonologie soit dans le lexique. L'inaccompli suffixé est marqué dans la phonologie. Il n'accepte pas d'affixes dérivationnels et n'a pas accès à la partie sémantique de la grammaire. L'inaccompli suffixé est donc une forme conjuguée. L'inaccompli géminé, par contre, se trouve dans le lexique-même; il accepte des affixes dérivationnels et il a accès à la partie sémantique de la grammaire. L'inaccompli géminé est donc un cas de dérivation.

4 L'Affixation dérivationnelle

4.1 La distribution des affixes et des formes dérivées

Le soninké possède un système dérivationnel prolifique. Vingt-et-un suffixes et autres processus dérivationnels sont énumérés dans l'appendice A. La plupart de la dérivation se produit à travers l'adjonction des suffixes, bien que l'on constate de temps en temps d'autres processus tels que la réduplication ou des changements vocaliques au sein du mot. Les dérivatifs, dont un peu plus que les trois quarts (15 sur 21) créent des bases nominales, sont distribués comme suit:

ex. 60

valence originale:	verbale	nominale	adjectivale
valence de la base dérivée:	nominale(9)	nominale (4)	nominale (2)
	verbale (2)	verbale (0)	verbale (0)
	adjectivale(2)	adjectivale (1)	adjectivale (1)

Jusque-là nous n'avons pas pu déterminer le degré de productivité de la plupart de ces formes, néanmoins, il est évident que les dérivatifs nominaux et ceux qui créent de nouvelles bases verbales depuis des lexèmes ou bases verbaux existants sont extrêmement communs. Il n'y a aucun autre processus de dérivation verbale.

Les bases dérivées se comportent de la même manière que les non-dérivées et, ainsi que les non-dérivées, ils subissent la conjugaison. Ils paraissent accepter tout le paradigme de morphèmes majeurs du pluriel (section 3.1).

4.2 La structure interne des bases dérivées

Les suffixes dérivationnels s'adjoignent aux bases simples et dérivées qui se terminent par une voyelle. Quand un suffixe commence par une voyelle, la voyelle finale de la base est supprimée. La base inaccomplie du verbe accepte également des suffixes et, comme dans le cas précédent, si le suffixe commence par une voyelle, la voyelle finale de la base est supprimée.

La majorité de l'affixation dérivationnelle se réalise sur des lexèmes nominaux ou verbaux et moins sur la base inaccomplie géminée. En fait, un lexème verbal doit obligatoirement accepter un suffixe afin d'en accepter un sur sa forme inaccomplie. C'est-à-dire, l'existence de la forme /walle/ *l'abandonné* (de /wara/ *laisser*) présuppose la forme /ware/ *être laissé*, bien que le contraire ne soit pas vrai.

Il faut noter ici qu'il n'y a pas de processus de dérivation verbale qui crée des verbes à partir des bases nominales ou adjectivales; il n'y a que les deux affixes /-ndi/ et /-e, -i/ qui modifient la transitivité et la voix des verbes ou bien, qui créent des causitifs à partir des lexèmes verbaux. Ces données s'accorderaient avec les observations de Hopper et Thompson (1984, p. 745) qui, en parlant de la «catégoralité syntaxique» des bases, remarquent la rareté d'un changement d'un lexème verbal à une base nominale. « Toutefois, si nous considérons seulement ces processus dérivationnels qui n'apporte aucune contribution sémantique, mais qui servent uniquement à transférer un lexème d'une valence à l'autre, alors nous découvrons quelque chose de frappant: les langues possèdent souvent une morphologie plus ou moins complexe qui a pour fonction unique de transformer les lexèmes verbales en bases nominales, mais aucune morphologie qui a pour fonction unique de transformer les lexèmes nominales en bases verbales. »

La plupart des lexèmes verbaux acceptent un grand nombre de suffixes. Le lexème /bagu/ *sortir* est un instance typique d'un lexème modifié. Il est repris ci-dessous dans l'ex. 61.

ex. 61

<u>Lexème ou base dérivée (CVCV)</u>	<u>CVC-</u>	<u>Base inaccomplie</u>
/bagu/ <i>sortir</i>	/bag-/	/bakka/ <i>en train de sortir</i>

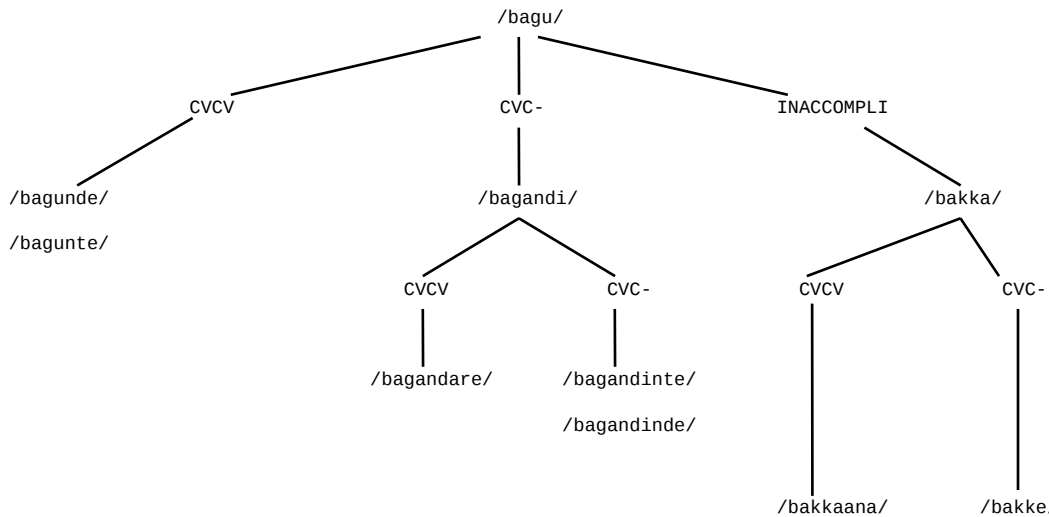
/bagu + nde/
action de sortir
 /bagu + nte/
participes: sorti, sortant

/bakk(a) + e/
sortie
 /bakk(a) + aana/
personne qui sort

/bag(a) + ndi/
faire sortir, raccompagner
 /bag(a) + ndi + nte/
participes: fait sortir, faisant sortir
 /bag(a) + ndi + nde/
le fait de faire sortir
 /bag(a) + nd (i) + are/
rançon

(Ce lexème particulier subit quelques changements phonologiques dans sa forme CVC-.) Ce schéma peut être réécrit comme dans l'ex. 62 afin de montrer les relations entre ces bases dérivées et l'effet de la suppression des voyelles sur la forme finale.

ex. 62



Certaines bases dérivées peuvent elles-mêmes accepter d'autres suffixes dérivationnels. Dans ce cas, comme dans les autres, la voyelle finale de la base est supprimée si elle est suivie d'un suffixe qui commence par une voyelle. Les affixes dérivationnels qui accepteront eux-même encore d'autres affixes dérivationnels sont /-ndi/ (changement d'aspect verbal), /-nte/ (V → N), /-nge/ (V → N) et /-la/ (V → N).¹

¹ Nous reprenons ici la notation de Cresseils (1979, p. 126) où N indique une base purement nominale et V une base verbale ou verbo-nominale.

N → N (dérivatif s'ajoutant à une base nominale, permettant d'obtenir une autre base nominale)

ex. 63

/acite + ndi + ndi + aana/ *personne qui sert le petit-déjeuner*
 déjeuner + causatif + marque d'intensité? ² + agent

ex. 64

/daro + nt(e) + axu *dignité, fierté*
 être gros, fier + participe + abstraction

ex. 65

/duwa + ng(e) + aana/ *personne qui invoque la bénédiction divine*
 bénir + action de + agent

ex. 66

/dukuro + la + nke/ *habitant de Doucouré*
 Doucouré + lieu, appartenance + habitant

Il semblerait qu'il n'y aurait aucun lexème qui accepterait plus de trois affixes dérivationnels, comme dans l'ex. 63. Les bases plus complexes sont possibles, mais seraient trop longues pour des raisons pratiques, telle que la base **organizationalization** en anglais (Speas: communication personnelle).

Les bases inaccomplies géminées ne semblent accepter que rarement des affixes dérivationnels autres que ceux qui changent la valeur du verbe (transitivité, voix). C'est-à-dire, tandis qu'il existent des formes telles que l'ex. 67 et l'ex. 68, les formes telles que l'ex. 69 n'existent pas.³

ex. 67

/accite + ndi + ndi + aana/ *personne qui sert le petit déjeuner*
 déjeuner [lexème] + causatif + marque d'intensité? + agent

ex. 68

/minni + ndi/ *arroser*

boire [INGEM] + causatif

N→V (dérivatif s'adjoignant à une base nominale, permettant d'obtenir une base verbale ou verbo-nominale)

V→N (dérivatif s'adjoignant à une base verbale ou verbo-nominale permettant d'obtenir une base nominale)

V→V (dérivatif s'adjoignant à une base verbale ou verbo-nominale permettant d'obtenir une autre base verbale ou verbo-nominale)

² Pour une discussion de constructions doubles en **-ndi** voir G. Williams dans ce cahier « Le changement de transitivité », section 4.1, p. 83.

³ Cette restriction sur la longueur constitue encore un argument pour que la base inaccomplie géminée soit considérée elle-même une forme dérivée.

ex. 69

*/minni + ndi + aana/ *quelqu'un qui arrose*

boire [INGEM] + causatif + agent

Nous n'avons pas encore effectué des recherches sur les limites de la co-existence des affixes dérivationnels ni sur le nombre maximum d'affixes qu'accepterait une base. Il y a également du travail qui reste afin de déterminer l'ordre dans lequel s'appliqueront les affixes à la base. La base inaccomplie géminée, par exemple, accepte le suffixe /-ndi/, ce qui à son tour accepte d'autres affixes, mais l'ensemble des affixes qu'accepterait la base inaccomplie elle-même est très limité (/-ndi/, /e, i/, /e/ et /-aana/, numérotés le 10, le 11, le 3 et le 1 respectivement à l'appendice A, semblent être les seuls). La base inaccomplie est donc ordonnée avant /-ndi/ mais accepterait un nombre restreint de dérivatifs.

5 Le suffixe /-ndi/

Le suffixe /-ndi/ se comporte de plusieurs manières qui le distinguent des autres dérivatifs. Pour commencer, il ne change pas la catégorie syntaxique de la base verbale à laquelle il s'adjoit; il change plutôt le nombre d'arguments qu'acceptera le verbe. Mais, nous avons déjà vu qu'il y a d'autres processus qui ne changent pas la catégorie syntaxique d'une base qui peuvent être considérés dérivationnels. Deuxièmement, /-ndi/ ne suit pas les contraintes normales d'affixation phonologique quand il s'adjoit à une base verbale. Contrairement à un suffixe qui commence par une consonne et qui doit, normalement, s'ajointre au lexème (CVCV), /-ndi/ s'affixe également à des formes à voyelle finale ou à consonne finale (changeant la qualité de la voyelle finale ou insérant une voyelle épenthétique). Par exemple, dans le cas de /baga/ *sortir*, /-ndi/ doit s'attacher, selon les règles phonologiques, directement au lexème, ce qui résulterait dans la forme */bagundi/ *faire sortir*. En fait, la forme du verbe est /bagandi/; le suffixe s'adjoignant donc au lexème, et modifiant la qualité de cette voyelle finale selon les règles d'harmonie vocalique dans la langue, ou bien s'attachant à la forme à consonne finale et s'y insérant une voyelle épenthétique. Ce qu'il faut souligner dans ce cas est que d'autres affixes dérivationnels n'ont pas ce choix. Le rapport entre ce changement et d'autres changements morphophonologiques n'a pas encore été établi.

Le suffixe /-ndi/ est attesté plus fréquemment que les autres dérivatifs et il est le plus apte à accepter d'autres suffixes dérivationnels. Il accepte régulièrement /-aana/, un suffixe agentatif, ainsi que /-nte, -nde, -re, -ra/ (d'autres dérivatifs nominaux énumérés dans les appendices). Il y a peu d'affixes qui font pareil, et il n'y en a aucun qui le fait à un tel degré. Comme nous l'avons déjà dit dans la section 4.1,

/-ndi/ accepte ces suffixes lorsqu'il est attaché au lexème verbal et rarement quand il est attaché à la base inaccomplie. Les bases qui se terminent en /-ndi/ sont conjuguées avec le prédicatif régulier de l'inaccompli, soit /-nV/.

Pour une discussion plus approfondie du suffixe /-ndi/, voir l'article de Gordon Williams «Le changement de transitivité» dans ce cahier.

6 Conclusions

Le soninké possède un système prolifique de dérivation qui comprend au moins 21 différents suffixes et processus dérivationnels. La plus grande partie de la dérivation en soninké est accomplie par l'adjonction des suffixes aux lexèmes. Les bases dérivées peuvent accepter, à leur tour, d'autres affixes dérivationnels. Les lexèmes les plus impliqués dans les processus dérivationnels sont les verbaux, bien qu'il y ait des dérivatifs qui s'affixent aux nominaux. (D'autres recherches démontreront, probablement, que les deux exemples de lexèmes adjectivaux acceptant des dérivatifs sont en fait des formes verbales.) Les lexèmes se terminent toujours par une voyelle. Quand le suffixe commence également par une voyelle, la dernière voyelle du lexème ou de la base dérivée est supprimée.

Les suffixes dérivationnels peuvent aussi s'adjoindre à la forme géminée du verbe à l'inaccompli. Ceci présente un problème théorique en ce qu'une forme qui paraît conjuguée se retrouve à l'intérieur d'une base dérivée. Ce phénomène est expliqué si l'inaccompli géminé est traité lui-même d'une base dérivée qui se trouve dans le lexique. Certains faits lexiques suggèrent aussi que l'inaccompli géminé est une base dérivationnelle puisqu'ils exigent l'accès au sens de cette forme afin de créer de nouvelles bases dérivées.

Le suffixe /-ndi/ est un dérivatif bien qu'il se comporte différemment des autres affixes dérivationnels. Il est utilisé surtout dans le changement de transitivité des verbes.

7 APPENDICE A

7.1 AFFIXES ET PROCESSUS DERIVATIONNELS

Les affixes sont rangés afin de montrer, d'une manière générale, les changements d'une catégorie syntaxique à une autre. Dans chaque groupe ils sont rangés plus ou moins selon leur degré de productivité, /-aana/ étant alors un dérivatif nominal relativement commun, tandis que la réduplication est un processus dérivationnel moins répandu. Il arrive que le même affixe opère sur de différentes catégories: dans ce cas il figure sur la liste deux fois. Dans d'autres cas il n'y a pas de changement de catégorie syntaxique.

Un astérisque qui précède le nombre de l'affixe indique des analyses phonologiques non-conséquentes parmi les données et les lexiques et/ou la nécessité d'application des règles phonologiques pour arriver à la forme finale. D'autres entrées que nous avons appelées affixes risquent d'être des exemples de mots composés ou encore des lexicalisés (les affixes 16,17). Nous avons essayé d'indiquer là où il y a un seul exemple d'un affixe ou si le suffixe est suspect pour une autre raison. (La notation (N,V,A, →), reprise ici de Cresseils, est expliquée dans la note numéro 7 en bas de la page 16.)

Verbe → Nom

*1. /-aana, -a, -o/ (agent, profession, agent habituel)

/soxo/	<i>cultiver</i>	/soxaana/	<i>cultivateur</i>
/lifi + ndi/	<i>coudre quelque chose</i>	/lifindaana, lifinda/	<i>tailleur, couturière</i>
/anniyé + ndi/	<i>bénir quelque chose</i>	/anniyenda/	<i>personne qui offre des bénédictions</i>
/batu + ndi/	<i>suivre, obéir à quelque chose</i>	/batundo/	<i>animal domestiqué</i> (cf. 6 /batula/ <i>courtisan</i> et mot composé /battamaxa/ <i>successeur</i>)

*2. /-aade, -ado, -odi, -aadi/ (instrument)

/sella/	<i>balayer</i>	/sellaade/	<i>balai</i>
/bambu/	<i>porter sur le dos</i>	/bambado/	<i>pagne utilisé pour porter un enfant sur le dos</i>
/taaxu/	<i>s'asseoir</i>	/taaxaade, taaxaadi/	<i>siège, tabouret</i>
/soxo/	<i>cultiver</i>	/soxoodi/	<i>semence, espèce, origine</i>
/si/	<i>raser, baptiser</i>	/siyaadi/	<i>rasoir</i>
/bire/	<i>vivre</i>	/biradi/	<i>provisions</i>

*3. (N.B. Dans les cas des dérivatifs 3a, 3b, 3c il s'agirait peut-être du même suffixe. Il y a une autre forme /-e/ qui paraît être en distribution complémentaire avec /-ye/, mais qui ne provoque pas de changement de catégorie syntaxique. Il fonctionne comme le suffixe /-ndi/ résultant dans le paradigme suivant:

/gaata/	<i>vanter</i>
/gaate/	<i>être vanté</i>
/gaataye/	<i>vantardise</i>

Autant que je sache, les deux dérivatifs nominaux /-e/ et /-ye/ n'existent pas en distribution complémentaire.)

3a. /-ye/ (action accomplie)

/ri/	venir	/riye/riyi/	arrivé, fait d'arriver
/banta/	retenir	/bantaye/	absence
/booxu/	déchirer	/booxuye/	déchirure

3b. /-e/ (action inaccomplie)

/bagu/	sortir	/bakka/ (INGEM) /bakke/	sortie, action de sortir
/kafu/	se rassembler	/kappa/ (INGEM) /kappe/	réunion
/goro/	piler	/gollo/ (INGEM) /golle/	mortier, pilage

3c. /-e/ (objet, outil ou moyen d'action)

/gaara/	mentir	/gaare/gaara/	mensonge
/gommori/	frapper	/gommore/	poing
/nyaanya/	rôtir, frire	/nyaanyane/	banquet composé de plats rôtis
/baami/	aller au petit galop	/baame/	petit galop
/koroto/	jeter un sort	/korote/	sortilège

4. /-nde/ (action; voir 20 Adj→N)

/katu/	frapper	/katunde/katundi/	action de frapper
/si/	raser, baptiser	/siyinde/	baptême

5. /-ŋe/ (action)

/xara/	lire, étudier	/xaraŋe/	lecture, enseignement
/gaja/	se battre	/gajaŋe/	bataille

*6. /-raxe, -ra, -rexe, -la/ (locatif, appartenance)

/mini/	boire	/miniraxe, minira/	l'abreuvoir
/si/	raser (par extension, baptiser)	/siyindiraxe/	lieu de baptême
/giri/	se lever	/girirexe/	lieu d'origine
/batu/	suivre, obéir	/batula/	courtisan

(cf. 1 /batundo/ animal domestiqué)

(Ce suffixe s'adjoint également aux bases nominales comme est le cas de la préposition /ka ra/ chez, vers, du côté de /ka/ maison.)

7. /-re, -ri/ (objet de l'action)

/accite/	déjeuner le matin	/accitare/	petit déjeuner
/joppa/	commencer	/joppari/	début

*8. Changement vocalique

(Se produit sur la voyelle finale de la forme de base du verbe. Ce phénomène est probablement apparenté au processus plus général, aussi révélé dans les numéros 11 et 13, de changements dans le nombre d'arguments verbaux.)

/fasakku/	écorcer	/fasakke/	écorce
/gangu/	appeler	/gango/	appel
/beexi/	cracher	/beexe/	crachat
/saxu/	se coucher	/saxe/	lit (dialecte de Gadiaga)

*9. Réduplication

/buyi/	brûler	/buyimbuyi/	brûlure, brûlis
/xiñi/	mordre	/xiñiñqiña/	démangeaisons
/batu/	suivre	/battabatta/	gens qui se suivent
/giri/	se lever	/girigille/	migration

Verbe → Verbe

Un changement de la structure de l'argument du verbe est impliqué dans les deux cas.

*10. /-ndi/ (change la transitivité du verbe)

/wuru/	courir	/wurundi/	faire courir, conduire
/wanqi/	laver (tr.)	/wanqindi/	laver (intr.), faire le linge (objet compris dans le verbe)

Il arrive que **-ndi** s'attache deux fois à un verbe, le transformant, peut-être, d'abord en verbe intransitif, et ensuite rendant ce verbe intransitif en verbe intransitif causatif, par exemple /tirindindi/ être questionné (Bathily 1975, p. 94).

*11. /-i/-e/ (passif)

(/-i/ est la forme au passif pour des verbes qui se terminent en /-i /ou /-u/, /-e/ est la forme au passif pour des verbes qui se terminent en /-o/ ou /-a/. Il s'agirait peut-être du même processus que numéro 13 V → Adj.)

/katu/	frapper	/kati/	être frappé
/xobo/	acheter	/xobe/	être acheté

/fica/ vomir (tr.) /fice/ vomir (intr.)

Verbe → Adjectif

12. /-nte/ (participe, agent possessif; sujet du verbe intransitif, objet du verbe transitif, c'est-à-dire, ergatif; voir 18 N → Adj.)

/goro/	<i>piler</i>	/goronte/	<i>pilé</i>
/kaba/	<i>interdire</i>	/kabante/	<i>interdit</i>
/kaawa/	<i>être sec</i>	/kaawante/	<i>sec</i>
/gaara/	<i>mentir</i>	/gaarante/ gaaranta/	<i>menteur</i>
/kita/	<i>obtenir</i>	/kitante/	<i>personne riche</i>
/joppa/	<i>commencer</i>	/joppante/	<i>commencé</i>

*13. Changement vocalique (voir 8 V → N)

/baraxato/	<i>grossir (intr.)</i>	/baraxate/	<i>gros</i>
/dinko/	<i>être gros</i>	/dinka/	<i>gros</i>
/laaba/	<i>savoir avec certitude</i>	/laabe/	<i>propre, pûr, compréhensible</i>

Nom → Nom

*14. /-axu/ (abstraction, la qualité de)

/yaxare/	<i>femme, femelle</i>	/yaxaraxu/	<i>féminité</i>
/xirise/	<i>vieillard</i>	/xirisaxu/	<i>vieillesse</i>
/yugo/	<i>homme, mâle</i>	/yugaaxu/	<i>virilité, courage</i>
/binne/	<i>noir</i>	/fata binnaxu/	<i>négritude (/fate/ peau)</i>

15. /-nke/ (habitant ou ressortissant de ..., voir 19 A ♦ N)

/xayi/	<i>Khayes</i>	/xayinke/xayinka/	<i>habitant de Khayes</i>
--------	---------------	-------------------	---------------------------

16. /-du, -dunke/ (pronom réfléchi, appartenance)

a. /du-nke/ *habitant de, membre*

/debe/	<i>ville, village</i>	/debedunke/	<i>villageois</i>
/jamaane/	<i>le pays</i>	/jamaanedunke/	<i>citoyen</i>
/kunda/	<i>quartier</i>	/kundadunke/	<i>membre du quartier</i>

b. Un exemple du réfléchi serait /du wanqi/ *se laver*. La relation, s'il en y a une, entre le pronom /du/ et /-dunke/ n'a pas encore été explorée, bien qu'il paraît que l'on peut séparer la forme /dunke/ en /-du/ et /-nke/ *habitant*. Smeltzer et Smeltzer (1997) traitent le /-du/ de /-dunke/ d'affixe de connexion dans des noms composés.

17. /me-, -me/ (comme, semblable; apparanté peut-être au pronom reciproque?)

/-me/ paraît surtout en début de mot composé, comme dans l'exemple /menlenme/ *personne de même classe d'âge* (Smeltzer et Smeltzer, 1997). Il y a un seul exemple d'un mot avec /-me/ en position finale. Il s'agit peut-être d'une forme lexicalisée.

/daaru/	<i>hier</i>	/daarume/	<i>avant-hier</i>
---------	-------------	-----------	-------------------

Nom → Adjectif

18. /-nte/ (participe, agent possessif; voir 12 V → A)

/kambe/	<i>dent</i>	/kambente/	<i>mâché</i>
/jura/	<i>farine</i>	/jurante/	<i>moulu</i>
/fayida/	<i>dignité (origine arabe)</i>	/fayidante/	<i>personne digne</i>
/muru/	<i>prépuce</i>	/murunte/	<i>personne non-circoncise</i>
/jura/	<i>farine</i>	/jurante/	<i>moulu</i>

Adjectif → Nom

*19. /-nke/ (voir 15 N → N /-nke/)

/falle/	<i>derrière, après, sinon</i>	/fallanke/	<i>successeur</i>
---------	-------------------------------	------------	-------------------

*20. /-nde/ (voir 4 V → N /-nde/)

/falle/	<i>derrière, après, sinon</i>	/fallande/	<i>cortège, suite</i>
---------	-------------------------------	------------	-----------------------

Adjectif → Adjectif

21. /-ndi/ (nombre ordinal; homophone avec le suffixe verbal /-ndi/)

/tammu/	<i>dix</i>	/tammundi/	<i>dixième</i>
---------	------------	------------	----------------

8 APPENDICE B

Kendall et al. (1980a, p. 133-135) listent les bases verbales les plus répandues qui marquent l'aspect inaccompli par gémiation. ´ indique un ton haut et ` indique un ton bas. La première colonne présente le lexème et la deuxième, la base inaccomplie.

bágu	bákka	sortir
bára	bállá	refuser
bàtu	bàtta	suivre
bìfi	bìppi	renverser
bósi	bócco	sucer
bòto	bòtto	percer
dígi	díkki	faire mal
dùgu	dùkku	attendre
fága	fákka	remplir
gìri	gilli	se lever, partir
gòro	gòllo	piler
jòxi	jòqqa	s'écouler
kàfu	kàppa	ajouter, joindre
kànu	kànná	avoir peur
kàra	kàllá	mourir
kóti	kótto	enlever
mòti	mòtto	pourrir
mugu	mukku	entendre
sáxu	sáqqa	se coucher
sétte	sétu	être monté sur, monter à
sígi	síkki	s'arrêter, se mettre debout
tàfu	tàppa	lier
tífi	típpi	semmer
tóxo	tóqqa	laisser quelque chose, rester derrière
wàra	wàllá	laisser
xánu	xánne	tomber
xésu	xéccu	puiser, prendre
xíri	xílli	appeler

LES MOTS COMPOSES

Gordon Williams

1 Introduction

Cet article est une étude préliminaire de la composition en soninké, de ses mécanismes, et de ses relations avec le « modalité morphologique » (morphological component) plus étendu. Nous présenterons tout d'abord une vue d'ensemble de certains aspects théoriques de la composition considérée à la lumière des théories actuelles de la lexicologie. Après quoi, la composition en soninké sera examinée. Nous montrerons que le soninké présente une grande variété de types de mots composés, notamment ceux qui utilisent pour leur formation une particule conjonctive [-n-]. En soninké, la composition entretient avec la dérivation et l'inflexion des rapports identiques à ceux constatés dans d'autres langues, suivant un ordonnancement général des niveaux dans la modalité morphologique, comme le prévoient un certain nombre de modèles courants en lexicologie.

2 Aspects théoriques des phénomènes de composition

2.1 Définition

La composition peut être définie simplement comme la combinaison d'au moins deux lexèmes assemblés de telle sorte que l'ensemble ne soit pas de nature entièrement composite, mais forme des îlots anaphoriques à l'intérieur du « modalité syntaxique » (syntactic component) et présente des schémas accentuels identiques à ceux des mots simples (Speas 1989). Dans la terminologie de Houis (1977, p. 35, 1981), ces caractéristiques sont appelées: 1) le critère lexicale, qui reflète le degré de « compacité » des lexèmes combinés, 2) le critère syntaxique, où l'un des deux constituants a perdu son autonomie syntaxique et 3) le critère phonologique où les schémas accentuels et tonals ressemblent à ceux des mots simples. Peter (1979, p. 335) déclare qu'un composé revêt une valeur nouvelle qui est différente et plus globale que les valeurs des lexèmes individuels. Creissels (1979, p. 120) va plus loin et remarque qu'un composé n'est, en réalité, qu'une simple unité syntaxique faite de plus d'un constituant et qui, suivant son utilisation dans une langue donnée, est en voie de lexicalisation.

Nos propres données, celles de Kendall et al. (1980a) et celles des deux lexiques soninké (DNAFLA 1979; Bathily et Meillassoux 1976) n'ont pas été systématiques dans le traitement des considérations accentuelles et tonales dans les mots composés. Des analyses du ton (Rialland 1990, Creissels 1992, Diagana 1994) ont paru depuis que les recherches pour cette étude ont été faites donc ses données n'ont pas été incorporées dans le présent article.

De même, il a été difficile de tester l'utilisation des divers mots composés dans des syntagmes pour vérifier leur caractère d'îlots anaphoriques. Néanmoins, puisque les deux lexiques aussi bien que le manuel faisaient état d'un bon nombre d'exemples de mots composés dont beaucoup se retrouvaient aussi dans notre propre corpus, ces mots ont été considérés comme des exemples manifestes et analysés en conséquence. Les auteurs des lexiques n'ont pas défini les critères sur lesquels ils basaient la classification de tel ou tel mot parmi les composés.

2.2 Le critère « EST UN »

Une autre caractéristique des mots composés, du moins pour les cas de composition non marquée, est le critère « EST UN » (Allen 1980) qui englobe les concepts de complété et de propagation.¹ Le critère « EST UN » stipule que, quand deux lexèmes s'unissent pour former un composé, l'élément le plus à droite est le complété et l'élément le plus à gauche complétant (pour les langues à complété final). La règle ci-dessous schématise le fonctionnement du critère « EST UN ».

$$[[]_x []_y]_z \quad z \text{ « EST UN » } y$$

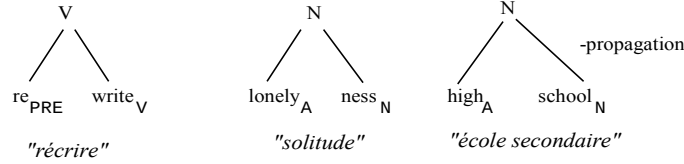
Quand le lexème $[]_x$ et le lexème $[]_y$ s'unissent pour former une base composée z , z « EST UN » y . Par exemple, en français,

un hydravion	EST UN avion
une contre-attaque	EST UNE attaque
une autoroute	EST UNE route.

Ce trait caractérise le fonctionnement normal du phénomène de composition résultant dans "une valeur plus globale" de la nouvelle unité syntaxique.

Un autre aspect du critère "EST UN" est la propagation, qui stipule que quelle que soit la valence syntaxique du complété, elle déterminera obligatoirement celle de tout le composé. L'exemple anglais ci-dessous illustre ce phénomène:

¹ La propagation est le processus où la catégorie grammaticale de l'élément le plus à droite d'un composé détermine obligatoirement la catégorie grammaticale de tout le composé.

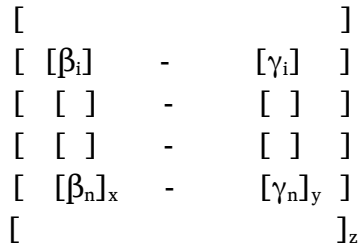


Pour des préfixes comme **re-**, qui tendent à être de simples dérivatifs, c'est sans conteste la valence syntaxique du complété qui détermine celle du résultat.

Pour des suffixes comme **-ness**, dont la valence détermine celle du résultat, on peut conclure qu'ils sont eux-mêmes qualifiés de bases. Dans ces deux cas, les règles fonctionnent néanmoins de la même manière en ce sens qu'en anglais, c'est toujours l'élément le plus à droite qui détermine la valence de la base. Dans les trois cas, on dit que la valence syntaxique du complété (ou du qualifié) remonte par propagation jusqu'au noeud, déterminant ainsi la valence de ce noeud.

2.3 Le critère de la variable « R »

Une autre caractéristique de la composition est ce qu'on appelle le critère de la variable « R » (Allen 1980). Ce critère établit le fait que les composés ont un champ de significations possibles et que l'étendue de ce champ est déterminée par référence aux traits sémantiques des différents composants. Cette relation peut être représentée par le diagramme suivant:



Le critère de la variable « R » « prévoit que le contenu sémantique complet du premier constituant peut remplir n'importe laquelle des positions disponibles dans la hiérarchie des traits du second constituant du moment que l'espace à remplir correspond à l'un des traits de l'élément qui l'occupe. » (Allen 1980)

En d'autres termes, les compartiments de traits doivent être compatibles. La formulation ci-dessus énonce que la signification de $[]_z$ va de $\gamma_i (\beta_i - \beta_m)$ à $\gamma_n (\beta_i - \beta_m)$. Bien que ce champ de significations possibles existe, le sens premier est souvent déterminé par la signification la plus courante de $[]_y$ ou γ_i . Un exemple est de rigueur (tiré de Allen cité dans Scalise 1984 et Allen 1980).

- Les composés X-homme ont *homme* comme sommet
- [+ occupation] est la composante sémantique la plus courante pour *homme*
- [+ fait de] est une composante moins dominante
- [+ contenant] est une composante inexistante.

De là nous pouvons déterminer un champ de signification pour le mot anglais **fireman** *pompier* (litt. *feu-homme*).

- homme qui éteint le feu
- homme qui garde le feu
- homme qui allume le feu
- homme qui marche sur le feu
- homme qui adore le feu
- *homme qui entraîne les feux
- *homme qui contient du feu (en lui-même)

Le trait [+occupation] du mot *homme* apparaît dans les cinq premières interprétations de **fireman**, où ce trait est compatible avec celui de [+ être occupé à] qui convient au mot *feu*. Un feu est quelque chose qui peut être éteint, gardé, allumé, foulé ou adoré. Etant donné que le trait [+contenant] n'existe pas pour le mot *homme*², le dernier exemple est une interprétation impossible. **Firebox** (litt. boîte à feu), par contre, est un composé possible puisque le trait [+contenant] existe bel et bien pour **box** et que le feu est une chose qui, dans certaines circonstances, peut être contenu. De même, bien que l'homme puisse exercer une occupation de formateur, le feu n'est pas quelque chose qu'on puisse exercer, entraîner; par conséquent, *un entraîneur de feux* est aussi une interprétation impossible, parce qu'il existe une incompatibilité entre les combinaisons de traits. En revanche, un **lionman** (litt. *lion-homme*) peut dresser des lions. Un **snowman** (*bonhomme de neige*) serait un homme fait de neige, cas moins fréquent de composé du type X-homme.

2.4 Composés productifs, composés lexicalisés

En tenant compte des deux critères ci-dessus, il est maintenant possible de prévoir quels seront les composés productifs et quels seront les composés lexicalisés qui nécessiteront une entrée séparée dans le dictionnaire. Les premiers donc qui satisfont et le critère « EST UN » et le critère de la variable « R » sont considérés comme sémantiquement perméables ou prévisibles (c'est-à-dire productifs), tandis que ceux qui ne satisfont pas soit l'un des critères, soit les deux, sont sémantiquement opaques et doivent apparaître tels quels dans le lexique permanent (Scalise 1984). Halle, Jackendoff et Aronoff soutiennent la théorie de « l'entrée séparée », selon laquelle tout résultat de l'application de règles de formation des mots, y compris le produit de règles de composition sémantiquement productives ou perméables, est incorporé dans la mémoire à long terme (Roeper et Siegel 1978). Si ce point de vue est correct, il diminue quelque peu l'importance de la distinction entre composés productifs et composés lexicalisés, mais cette différence garde néanmoins son utilité.

² En fait, l'un des sens premiers du verbe *contenir* serait ici une possibilité si on le comprenait comme « contrôler », « maîtriser » ou « garder dans des limites fixées », plutôt que dans le sens de « garder à l'intérieur de soi » ou « renfermer », comme indiqué ici par Allen. Ainsi, un homme est capable de maintenir un feu dans certaines limites et donc de le contrôler, mais pas de renfermer littéralement du feu en lui-même.

On trouve des exemples de composés sémantiquement opaques dans les mots *queue-de-pie* et *lie-de-vin*. La description de la forme d'un habit par sa ressemblance avec la queue d'un oiseau est devenue le nom de l'habit, de même qu'une substance d'une certaine couleur a donné son nom à la couleur. Le sens actuel de ces deux noms ne peut être déterminé que s'il existe pour chacun d'eux une entrée dans le lexique permanent. C'est peut-être là l'exemple d'un cas où le glissement sémantique a rendu le sens opaque, ou tout au moins peu limpide, rendant ainsi obligatoire l'introduction de ces noms dans le lexique permanent.

2.5 Composés endocentriques, exocentriques, copulatifs et indéclinables

Une autre façon de catégoriser les relations syntaxiques et sémantiques des composés est basée sur l'usage des termes ci-dessus, tels que décrits par Kiparsky (1982; termes sanskrit empruntés à Panini) et développés dans un cours (Speas 1989). Un composé **endocentrique** (**tatpuruṣa**) peut être décrit comme remplissant à la fois le critère « EST UN » et le critère de la variable "R". **Tatpuruṣa** (littéralement du sanskrit **tat** = *celui-là* et **puruṣa** = *homme*) se réfère à "un composé de deux mots dans lequel le premier est un nom attribut et le second le substantif, comme en anglais *bookcase*, *aircraft* ou *flowerpot*" (Stein 1966). Il y a un parallèle théorique avec le modèle français qui décrit ce type de base composée en termes de « complétant/complété ». Un mot comme "arrière-pensée" est endocentrique puisque c'EST UNE pensée, que la valence syntaxique est la même que celle du noyau et que les composants sémantiques des constituants sont compatibles.

Un composé **exocentrique** (appelé **bahuvrihi** par Kiparski) peut être considéré comme ne remplissant pas le critère EST UN, tels les noms *rouge-gorge* (un oiseau) et *pur-sang* (un cheval) et/ou le critère de la variable « R », tel que *patte folle* (boiteux). Dans les deux cas, il est impossible de déduire le sens global du composé de celui de ses composants. **Bahuvrihi** (littéralement du sanskrit **bahu** = *beaucoup* et **vrihi** = *riz*, qui veut dire « bien rizé » en parlant d'un bon champ de riz, se définit comme « un nom ou un adjectif composé de deux éléments dont l'un est un adjectif qui décrit la personne ou l'objet représenté par l'autre. Le composé dans son ensemble dénote ou décrit une personne ou un objet présentant la caractéristique indiquée par le second élément » (Stein 1966, Pei & Graynor 1954), comme par exemple *forte tête*. Encore une fois, on peut établir un parallèle avec le modèle français où ce type de base composée correspond à un syntagme du type qualifiant/qualifié. Le sens littéral de **bahuvrihi** est un exemple de ce type de composée et c'est pourquoi le terme a été choisi.

Il n'est peut-être pas strictement exact de rattacher le terme de **bahuvrihi** au phénomène d'exocentricité puisqu'il arrive que l'ensemble du composé a la même

valence syntaxique que son complété ou qualifié. Dans ce cas, on pourrait considérer **bahuvrihi** comme une sorte de **tatpurusha**, mais qui aurait subi un glissement sémantique au point de devenir opaque.

Un composé **copulatif** (appelé **dvandva** par Kiparsky) peut peut-être être soit endocentrique, soit exocentrique; cependant, on considère qu'il a subi une telle altération phonologique que les lexèmes originels qui la composent ne peuvent plus être si facilement analysés. **Dvandva** (en sanskrit, littéralement *deux-deux*, redoublement nasalisé de *deux*) se définit comme un composé dont aucun des éléments n'est subordonné à l'autre, comme *douce-amère* et *anglo-saxon* (Stein 1966). De cette définition il ressort que l'altération phonologique n'est pas obligatoire pour considérer un composé comme **dvandva** ou copulatif.

Enfin, les composés **indéclinables** sont ceux qui n'obéissent à aucune des règles citées: EST UN, variable R, élément de droite. Le composé *aujourd'hui* est un indéclinable.

2.6 Composés non verbaux et composés déverbaux.

Les composés non verbaux (parfois appelés primaires), comme ceux que nous avons discutés jusqu'ici (*contre-attaque*, *autoroute*) présentent un large éventail de relations possibles entre le complété et le complétant, tandis que les composés déverbaux (aussi appelés synthétiques) sont typiquement des noms ou des adjectifs composés, endocentriques, dont le complété (nom ou adjectif), morphologiquement complexe, est dérivé d'un verbe et dont le complétant est interprété comme ayant avec le complété une relation d'argument (Selkirk 1984). Autrement dit, les composés déverbaux (au moins dans certaines langues comme l'anglais), sont le plus souvent prévisibles, composites et productifs (Roepers & Siegel 1978). Des exemples de composés déverbaux sont **time-saver** (*gagneur de temps*) and **hand-woven** (*tissé à la main*) où le complété déverbal détermine la catégorie du composé qui en résulte et montre aussi sa relation thématique avec l'autre élément du composé. Un **time-saver** est quelque chose qui aide gagner du temps. Un objet qui est **hand-woven** a été tissé à la main.

2.7 Composés compacts, composés diffus

Les composés compacts sont ceux dont les frontières internes sont faibles et qui, par conséquent, permettent aux processus phonologiques réguliers, tels que les règles d'accentuation et d'amalgame, de s'appliquer en leur sein. Les composés diffus sont ceux dont les frontières internes sont suffisamment fortes pour bloquer l'application des processus phonologiques réguliers (Allen cité dans Scalise 1984). Allen illustre cette distinction par des exemples de l'italien où certains composés compacts permettent l'élision de l'une des voyelles, tandis que dans d'autres composés, diffus, il n'y a pas élision. Ainsi, **quinta** + **essenza** = **quintessenza** *quintessence*, alors que

prete + operaio = preteoperaio *prêtre ouvrier*. Mohanan (1982) fait une distinction similaire en malayalam entre subcomposés et cocomposés, qui consistent respectivement en **complétant + complété** et **lexème + lexème**.

Cette distinction entre composés compacts et diffus a aussi été comparée aux différences de comportement des limites de morphèmes entre affixes de classe 1 et affixes de classe 2 dans la dérivation. Entre autres différences importantes entre ces deux types de démarcations d'affixes, on remarque que les affixes de la classe 1 présentent des démarcations faibles (+) qui permettent aux processus phonologiques de les traverser, tandis que les affixes de la classe 2 ont des démarcations fortes (#) qui bloquent ces processus. Ces phénomènes peuvent être illustrés en anglais par la différence entre les deux mots dérivés **curios+ity** et **curious#ness**. La présence de l'affixe +**ity** provoque un déplacement de l'accent tandis que l'affixe **#ness** n'a aucun effet sur l'accent de la racine. Dans les composés, on a symbolisé les démarcations fortes par ## pour montrer que des processus de cette sorte ne traversent pas la démarcation entre deux lexèmes.

Cet article utilise les symboles (+) et (#) pour désigner respectivement les composés compacts et diffus, par analogie avec les frontières de monèmes dans la dérivation. Outre le fait qu'ils permettent l'application de processus phonologiques, les composés compacts sont plus vulnérables à la distorsion sémantique que les composés diffus, qui tendent à conserver leur transparence sémantique (Allen cité dans Scalise 1984). En japonais, Kageyama (cité dans Scalise 1984) a trouvé que la composition reflète tout autant que l'affixation l'existence des trois types de démarcations (+), (#) et (##), et que les constituants respectifs présentent les trois degrés d'interaction.

Il est possible qu'une règle historique d'affaiblissement de démarcation (## → # → +) telle que celle proposée par Hyman (cité dans Scalise 1984) soit à l'oeuvre ici et qu'un composé diffus puisse devenir compact. Des facteurs tels que la fréquence d'utilisation et la permanence dans le lexique seraient susceptibles de contribuer à cet affaiblissement de démarcation.

2.8 *Tableau de classement possible*

En tenant compte de toutes les dimensions de la composition énoncées ci-dessus, il est possible de construire des schémas de catégorisation pour trier les mots composés d'une langue et les classer en catégories appropriées. Le tableau ci-dessous est un des schémas possibles dans lequel tous les composés relevant d'une règle de composition donnée sont classés suivant qu'ils sont non verbaux (primaires) ou déverbaux (synthétiques), compacts ou diffus, endocentriques, exocentriques, etc.. Différents composés occuperaient les différentes cases pour donner une vue d'ensemble des types de mots composés existants pour telle ou telle règle de distribution.

Exemple: règle de distribution 1

	Non verbaux		Déverbaux	
	Compacts	Diffus	Compacts	Diffus
Endocentriques				
Exocentriques				
Copulatifs				
Indéclinables				

3 Les Composés en Soninké

Nous porterons maintenant notre attention sur les mots composés en soninké. L'harmonie vocalique, phénomène qui apparaît dans les cas de composition, peut permettre de confirmer l'existence d'un mot composé, et c'est ce qui sera examiné en premier lieu. Il semble aussi qu'il existe en soninké une distinction entre composés compacts et diffus, et elle fera l'objet du deuxième point. La distribution interne et externe des composés sera présentée et suivie des règles qui s'appliquent aux composés non verbaux et déverbaux. Ceci implique une étude de la forme des constituants pour déterminer s'ils sont formés à partir du lexème ou du radical (voir section 3.4) et s'ils ont recours à des formes suffixées ou de type supplétif. Le redoublement sera discuté pour savoir s'il relève de la composition ou d'un autre phénomène. Enfin, la composition sera considérée en relation avec la modalité morphologique plus étendue.

3.1 Modification vocalique

L'un des facteurs phonologiques à considérer dans la composition en soninké est le changement que subissent les voyelles /e/ ou /o/ en finale de l'élément de gauche du composé. Cette modification semble se rattacher à l'harmonie vocalique appliquée au premier constituant du composé. Le mécanisme de l'harmonie vocalique pour les composés ne concerne que les deux voyelles moyennes du système de cinq voyelles. Ainsi, quand /e/ ou /o/ sera la voyelle finale de l'élément de gauche, il s'harmonisera avec la voyelle précédente (exemples (6) et (9)).

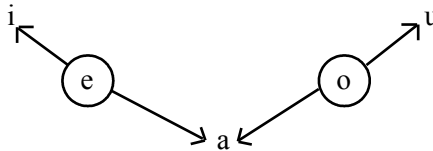
Lorsqu'une modification vocalique n'est pas la conséquence de l'harmonie vocalique, /e/ a tendance à se changer en /i/ (exemple (13), /yaqqe/ devient /yaqqi/ au lieu de s'harmoniser en /yaqqa/) et /o/ a tendance à se modifier en /u/ (exemple (38), /maaro/ devient /maaru/ au lieu de /maara/). Si le premier constituant se

termine par /e/ ou /o/ mais que cette voyelle s'est déjà harmonisée avec la précédente, il n'y a alors aucun changement (voir exemple (12) ci-dessous).

En plus de ce processus d'harmonie vocalique, si le premier constituant est un dérivé par addition d'un suffixe dérivationnel qui finit par /e/, il se changera en /i/, /a/ ou /o/ suivant le suffixe. Les exemples suivants sont tirés de Kendall et al. (1980a).

/wutu-aade/ <i>poignée</i>	+	/xoore/ <i>grand</i>	→	/wutaadi-xoore/ <i>grande poignée</i>
/jari-nte/ <i>lion</i>	+	/yaxare/ <i>femelle</i>	→	/jarinta-yaxare/ <i>lionne</i>
/Bamako-nke/ <i>de Bamako</i>	+	/yugo/ <i>homme</i>	→	/Bamakonko-yugo/ <i>homme de Bamako</i>

Dans presque tous les cas de modification vocalique, les voyelles moyennes tendent vers les extrêmes.



Ce processus de modification vocalique semble être tout à fait prévisible et applicable à tous les composés, qu'ils aient ou non la particule conjonctive. Par conséquent, ce n'est apparemment pas le genre de processus phonologique qu'on puisse utiliser pour distinguer entre composés compacts et diffus en soninké. Le rôle de l'harmonie vocalique et de la modification des voyelles dans d'autres aspects de la langue tels la formation du pluriel, le changement de transitivité des verbes et la dérivation, n'est pas très bien connu. On ne peut donc pas dire si ce phénomène particulier est spécifique à la composition ou s'il apparaît ailleurs dans la langue. Pour le moment, nous poserons l'existence de deux niveaux ou classes de composés en soninké, déterminés uniquement d'après la présence ou l'absence de particule conjonctive.

3.2 Composés compacts, composés diffus

Un autre processus phonologique apparaît dans la composition en soninké: l'utilisation d'une particule conjonctive (PC) [-n-]. La présence de [-n-] a pour résultat l'assimilation régressive et progressive partielle de la particule conjonctive et de la consonne qui la suit. On pourrait considérer ce cas comme un type de composition compacte d'après la distinction faite par Allen (voir section 2.7), puisqu'il fait appel à une particule spéciale et à l'application consécutive du phénomène phonologique d'assimilation. Cependant, ce processus d'assimilation impliquant des nasales homorganiques n'est pas spécifique aux composés compacts puisqu'en soninké l'assimilation de la nasale à la consonne

suivante se produit dans tous les environnements, y compris à travers des démarcations de mots et de monèmes. Les exemples suivants illustrent ce phénomène dans les mots composés.

- (1) /giji/ +n+ /fare/ = /gijimpare/ *sanglier*
sol PC *âne*
- (2) /alla/ +n+ /xonne/ = /allanqone/ *désobéissant, impoli, ennemi de Dieu*
Dieu PC *ennemi* [allaNqonne]
- (3) /du/ +n+ /ware/ = /duŋɲare/ ¹ *miroir*
 pronom PC *voir*
 réfléchi

Le facteur qui suggère que la présence de la particule conjonctive est caractéristique des cas de composition compacte, est qu'en soninké, de telles formes contrastent avec d'autres composés. Ces derniers font penser à des composés diffus en ce qu'il n'y a pas de particule conjonctive, que la démarcation paraît forte et qu'aucun processus phonologique apparent ne se produit.

Les composés diffus, dont voici quelques exemples, semblent être presque aussi nombreux que les composés compacts.

- (4) /adama/ # /remme/ = /adama-remme/ *homme, humain*
Adam # *progéniture*
- (5) /ɲari/ # /fana/ = /ɲarifana/ *favori*
voir # *d'abord*

L'usage de la particule conjonctive mérite une discussion plus approfondie. Quand elle est présente, elle semble n'apparaître qu'avec des noms communs comme élément de gauche, à une seule exception près, où l'on trouve un pronom réfléchi (exemple (3) ci-dessus). On pourrait dire que des noms propres apparaissent dans les exemples (2) et (4); mais nous croyons plutôt avoir à faire à des cas d'antonomase, c'est-à-dire d'usage générique d'un nom propre. Le fait que la PC n'apparaît pas avec certains autres noms communs et manque à tous les autres éléments de gauche, n'a pas trouvé d'explication pour le moment.

En soninké, une particule nasale [-n] est utilisée non seulement comme PC, mais aussi comme article défini suffixé à la fin d'un mot. Se pourrait-il que la particule conjonctive soit simplement l'article défini utilisé pour former un composé de type compact dont le sens, dans le cas d'un composé comme /gijimpare/, pourrait être rendu par exemple par *l'âne de sol* ou *âne du sol*? La question se pose alors de savoir pourquoi certains composés qui ont un nom commun comme élément de gauche ne font pas usage de la

¹ L'usage du pronom réfléchi /du/ peut, d'après certains linguistes, empêcher de considérer cet exemple comme un composé, du fait que /du/ n'est pas un lexème mais une particule prédicative. Ce mot illustre néanmoins le comportement de formation des composés, et c'est dans ce but qu'il est utilisé ici.

PC. S'agit-il de composés de formation plus récente, qui n'ont pas subi la règle d'affaiblissement de démarcation, ou d'usage peu fréquent qui ne subissent pas le processus de lexicalisation?

Ou encore, se pourrait-il qu'il y ait une raison phonologique ou sémantique à cette distinction? On a trouvé un exemple où il semble que la particule conjonctive soit employée pour éviter une ambiguïté possible entre deux composés.

(6) /yitte/ +n /remme/ = /yittilleme/ *petit arbre*
arbre + *progéniture*

(7) /yitte/ # /remme/ = /yitti-remme/ *fruit*
arbre *progéniture*

Il est très courant dans les langues africaines d'employer comme diminutif le terme pour *enfant* ou *progéniture* (Gregersen 1977), ce qui semble être le cas dans l'exemple (6) où la PC contribue à la formation du diminutif qui veut dire *petit arbre*. Dans l'exemple (7), par contre, l'absence de PC accompagne un sens tout à fait différent. C'est à ce jour le seul exemple où la particule conjonctive semble être utilisée pour différencier deux composés.

Kendall et al. 1980a considère que la particule conjonctive n'est pas l'article défini mais doit être interprétée comme *de* (c'est-à-dire avec un sens génitif). Elle n'offre cependant pas d'explication pour la façon d'interpréter les composés sans PC. Son explication pour la présence ou l'absence de cette particule dans les composés est qu'il y a moins de chances qu'elle soit omise dans les composés "fixes" que dans les composés formés spontanément. Cette référence à la permanence du composé rappelle la distinction «lexicalisés»/«productifs» mentionnée plus haut, ou même la règle d'affaiblissement de la démarcation de Hyman. On pourrait donc s'attendre à ce que la particule conjonctive apparaisse dans des composés fréquemment utilisés ou dans certaines formes lexicalisées. Or, il y a encore beaucoup d'exemples de composés apparemment «fixes» qui ne prennent pas la particule, par exemple /yitti-remme/ (exemple (7)), /furu-goore/ (cadavre-parc), qui veut dire *cimetière* (exemple (9)) ou /soro-kompe/ (cuisiner-endroit) qui veut dire *cuisine* (exemple (12)).

Houis (1981), s'appuyant sur les travaux de Diagana (1980), se demande si la particule conjonctive ne serait pas réservée aux noms porteurs du trait (+)animés. Il est clair que ce n'est pas le cas puisqu'on trouve la PC avec bon nombre de constituants (-)animés, comme dans l'exemple (6) ci-dessus.

Il paraît tout à fait clair que la particule conjonctive n'est pas l'article défini puisqu'elle apparaît avec des noms génériques où l'article défini n'aurait pas de raison d'être. Les suggestions de Kendall et al. et de Houis doivent aussi être rejetées puisqu'on trouve un

certain nombre de contre-exemples. Les exemples (6) et (7) peuvent amener à une autre conclusion possible.

L'emploi de la PC dans /yittillemme/ semble coïncider avec le type de composé «complété + complétant» (subcomposé) discuté par Mohanan pour le malayalam (voir section 2.7). Le deuxième composé (/yitti-remme/) qui n'utilise pas la PC, semble coïncider avec le type de composé «lexème + lexème» de Mohanan (cocomposé). Si tel est le cas, on peut commencer à comprendre le rôle spécifique de la PC: elle est utilisée avec les subcomposés. Pour le soninké, un subcomposé prendrait la forme «complété + complétant» et le complété prendrait la PC.

Un élément supplémentaire à prendre en compte dans la comparaison entre l'article défini et la particule conjonctive est le fait qu'un composé comportant la PC peut aussi devenir défini par la suffixation de l'article défini à l'élément de droite du composé. Par conséquent, /gijimpare/ peut devenir /gijimparen/ et se traduire par *l'âne du sol*, c'est-à-dire *le sanglier*.

3.3 Distribution interne et externe

La distribution interne se rapporte aux classes de lexèmes qui peuvent se combiner pour former des composés. La distribution externe se rapporte aux classes de distribution des composés qui en résultent (Nida 1946). Le tableau ci-dessous présente la liste des classes de distribution interne et externe possibles en soninké (Adj = adjectivale, Adv = adverbiale, Nom = nominale, Par = participiale, Ver = verbale).

Classe Externe		Classe Interne	Composé compact/diffu
Nom	→	[Nom] [Nom]	+ n + / #
		[Ver] [Nom]	#
		[Nom] [Ver]	+ n +
Adj	→	[Nom] [Adj]	+ n +
		[Ver] [Adj]	#
		[Ver] [Nom]	#
Adv	→	[Par] [Par]	#

Les exemples suivants illustrent les classes distributionnelles ci-dessus.

Nom → [Nom] [Nom]	(8)	/moodi/ <i>imam</i>	+ n + PC	/remme/ <i>progéniture</i>	=	/moodillemme/ <i>papillon</i>
	(9)	/fure/ <i>cadavre</i>	#	/goore/ <i>parc</i>	=	/furu-goore/ <i>cimetière</i>
	(10)	/banta/ <i>kapokier</i>	+ n + PC	/buna/ <i>poudre à fusil</i>	=	/bantambuna/ <i>arbuste dont les fruits explosent au feu</i>
Nom → [Ver] [Nom]	(11)	/xuppu/ <i>couvrir</i>	#	/yirame/ <i>pagne</i>	=	/xuppi-yirame/ <i>couverture</i>
	(12)	/soro/ <i>cuisiner</i>	#	/kompe/ <i>endroit</i>	=	/soro-kompe/ <i>cuisine</i>
Nom → [Nom] [Ver]	(13)	/yaqqi/ <i>femme (épouse)</i>	+ n + PC	/batta/ <i>obéissante</i>	=	/yaqqimbatta/ <i>femme soumise</i>
Adj → [Nom] [Adj]	(14)	/kaara/ <i>maison</i>	+ n + PC	/bure/ <i>mauvaise</i>	=	/kaarambure/ <i>inhospitalier</i>
Adj → [Ver] [Adj]	(15)	/ɲari/ <i>voir</i>	#	/fana/ <i>premier</i>	=	/ɲarifana/ <i>favori</i>
Adj → [Ver] [Nom]	(16)	/ɲari/ <i>voir</i>	#	/ñañe/ <i>ordures</i>	=	/ɲariñañe/ <i>laid</i>
Adv → [Par] [Par]	(17)	/katti/ <i>vers</i>	#	/kanne/ <i>devant</i>	=	/kattikaane/ <i>momentanément</i>

D'autres types de composition non verbale sont possibles, notamment celles qui contiennent plus de deux constituants. Dans ces cas-là, la constitution de l'ensemble dépend des constituants qui peuvent apparaître indépendamment. Par exemple:

Nom →	(18)	/bunne/ <i>flèche</i>	+	/danɲe/ <i>qqche de tendu</i>	=	/bundanɲe/ <i>arc</i>
[[Nom] [[Nom]						
[Nom]]						
		/jaagu/ <i>ancêtre des</i>	#	/bundanɲe/ <i>arc</i>	=	/jaagubundanɲe/ <i>arc-en-ciel (arc de</i>
		<i>forgerons Dukuré</i>				<i>Jaagu)</i>
Nom →	(19)	/ka/ <i>maison</i>	#	/gume/ <i>maître</i>	=	/kagume/ <i>maître de maison</i>
[[Nom] [Nom]]						
[Nom]						
		/kagume/ <i>maître de maison</i>	+ n + PC	/yaxare/ <i>femme</i>	=	/kagumenyaxare/ <i>maîtresse de maison</i>
Nom →	(20)	/kara/ <i>mourir</i>	+ n + PC	/kara/ <i>mourir</i>	#	/jaaxe/ <i>mère</i>
[[[Ver] [Ver]]						
[Nom]] ([Nom])						
					=	/karankarajaaxe/ <i>mère dont les enfants</i>
						<i>meurent en bas âge</i>

Ces exemples montrent qu'on peut former des composés à partir de composés. Dans le dernier exemple, on peut encore ajouter au composé un autre élément, le mot /toro/ *nom*, pour faire /karankarajaaxetoro/ *nom des enfants d'une femme dont les enfants meurent en bas âge, donné dans le but d'écarter les mauvais esprits*. Dans l'exemple (20), on devrait peut-être considérer la construction Ver + Ver comme un cas de réduplication, qui sera discutée dans la section 3.4. Cette extension semble la limite maximale du nombre de constituants possibles pour un composé soninké. Toute forme plus étendue serait sans doute trop lourde. Si le résultat de la réduplication doit être considéré comme une unité, alors le nombre maximum de constituants observés dans un composé soninké est de trois.

On peut faire une remarque intéressante au sujet de la théorie "X-bar" appliquée aux composés soninké qui forment des substantifs. Un certain nombre de linguistes comme Hoekstra, Toman et Selkirk (cités dans Scalise 1984) ont essayé d'appliquer à la morphologie la théorie syntaxique "X-bar". L'application principale est l'emploi de la théorie "X-bar" comme restriction structurelle sur la formation des composés en rapport avec les principes de base de l'ordre des mots dans la langue. Le soninké étant une langue de type SOV (sujet-objet-verbe), la récursivité se portera sur l'élément de qui est placé à gauche du sommet. La théorie "X-bar" prédit que les composés comportant des noms et des verbes seront du type Nom + Ver pour les langues de

type SOV, et du type Ver + Nom pour les langues de type SVO. Ce fait semble attesté dans les langues romanes où le latin (SOV) et les autres langues romanes (SVO) suivent respectivement chacun de ces deux modèles de composition. Pour le soninké, la position du nom dans le composé ne paraît pas très importante puisque le résultat est toujours un nom. Ceci semble suggérer qu'en soninké, tout ce qui compte pour les composés qui sont des noms, c'est qu'un nom soit présent dans le composé et que ceci suffit à faire de l'ensemble un nom. Cet aspect de la formation des composés et de sa relation avec la syntaxe mériterait une étude plus approfondie.

3.4 Règles de composition

Les lexiques et le manuel du Mali et du Sénégal ont tendance à distinguer trois formes que peuvent prendre les constituants de la dérivation et de la composition : la base simple ou LEXEME, la racine ou RADICAL et un base qui est une forme géminée de l'aspect inaccompli (désormais désigné sous le nom d'innacompli géminé INGEM). Cependant, en suivant certaines règles de phonologie applicables et aux noms et aux verbes, on peut prédire la forme du radical à partir de celle du lexème. L'innacompli géminé du verbe est lui aussi prévisible.

Dans l'analyse de la dérivation en soninké qui figure plus haut dans ce volume, Sara Williams explique la forme de l'innacompli géminé des verbes qui ont pour consonne médiane une certaine sous-classe de consonnes. A l'innacompli, ces consonnes sont remplacées par une série de consonnes différentes qui sont à leur tour géminées. Seule cette forme de l'inaccompli dont la base change (mais de manière prévisible) apparaît dans les cas de dérivation et de composition, à l'exclusion de la forme suffixée de l'inaccompli. Par exemple, /xufo/ *couvrir* devient /xuppu/ *couverture*, comme dans le composé de l'exemple (11).

En ce qui concerne la distinction entre radical et lexème, on peut, là aussi, déduire le radical à partir du lexème. Dans la dérivation, il se trouve qu'un radical, formé du lexème (forme au perfectif) moins la voyelle finale, n'est utilisé que quand le suffixe dérivationnel commence par une voyelle. Par exemple :

/saxo/ <i>cultiver</i>	⇒	/sax + aana/ <i>cultivateur</i>	(-aana = <i>agent</i>)
/taaxu/ <i>s'asseoir</i>	⇒	/taax + aade/ <i>siège</i>	(-aade = <i>instrument</i>)

Partout ailleurs, la forme utilisée dans la dérivation est soit celle du lexème, soit celle de l'inaccompli géminé. Les constituants dérivés employés dans les composés ont déjà subi cette règle avant de passer par la composition. Pour les composés non verbaux impliquant des noms, des adjectifs ou des verbes non dérivés, les constituants n'apparaissent pas sous la forme du radical. Néanmoins, il existe une sorte de radical

employé dans les composés quand il est l'élément de gauche du composé. Plusieurs exemples illustrent ce genre de radical.

(21)	/gunne/ désert	#	/jura/ farine	=	/gunjura/ horizon		
(22)	/digamme/ parler	#	/gaba/ beaucoup	#	/gume/ maître	=	/digangabagume/ bavard, moulin à paroles
(23)	/tammu/ dix	#	/fillo/ deux	=	/tampille/ vingt		
(24)	/kamme/ pluie	#	/ji/ eau	=	/kanji/ eau de pluie		

Cette forme (le radical) peut aussi s'expliquer par une règle phonologique simple. Si le constituant le plus à gauche (ELEMENT1) a la forme (CV)CVNNV, comme dans /gunne/ *désert* ou /digamme/ *parler*, alors la consonne nasale finale et la voyelle finale (NV) disparaissent au moment de l'adjonction du constituant le plus à droite (ELEMENT2). Puis la nasale restante s'assimile à la consonne qui la suit, quelle que soit la nature de cette dernière. Ce phénomène peut être formulé par la règle suivante:

Règle (1) (CV)CVNNV ⇒ (CV)CVN-/#_ELEMENT2

L'un des aspects de ce processus mériterait une étude plus approfondie, à savoir : les composés qui ont un nom commun comme élément de gauche utilisent-ils ou non la particule conjonctive ? A moins de faire une analyse phonétique, il est impossible de confirmer la présence de la PC. En l'absence de PC, l'apparition de l'assimilation entre la nasale finale et la consonne qui suit ne fait pas forcément de ces composés des composés compacts puisqu'en soninké ce type d'assimilation se produit dans tous les contextes.

Beaucoup de membres de cette sous-classe sont utilisés dans plus d'un composé (autrement dit, ils sont plus ou moins productifs) et puisque la plupart d'entre eux n'apparaissent que comme élément de gauche, ils se comportent toujours de cette manière. On a jusqu'à présent recensé un total de 16 lexèmes qui suivent cette règle. Dans le cas de /kamme/, la disparition du /-me/ final dans les composés paraît facultative.

Nous examinerons maintenant deux règles de formation des composés : la première s'applique aux composés non verbaux et la deuxième aux composés déverbaux (pour la discussion de cette distinction, voir section 2.6).

Règle (2) [[ELEMENT 1]_x + n + /# [ELEMENT 2]_y]_z

où, si l'ELEMENT1 a la forme (CV)CVNNV, il suit la règle 1 et où l'ELEMENT1 et/ou l'ELEMENT2 pourrait être la forme INGEM d'un lexème verbal ou une base déjà dérivée d'un lexème verbal, nominal ou adjectival

La convention + n + /# indique que la PC peut apparaître ou ne pas apparaître entre l'ELEMENT1 et l'ELEMENT2. Les trois exemples ci-dessous illustrent des combinaisons possibles de cette règle pour les composés non verbaux. D'autres exemples, déjà cités plus haut, sont mentionnés dans la liste qui suit.

- (25) /giri/ # /gille/ = /girigille/
se lever le lever nomadisme
- (26) /kape/ + n + /lemme/ = /kapallemme/
côté PC enfant camarade
- (27) /lifi/ -ndi # /masi/ = /lifindi-masi/
coudre dérivatif machine machine à
coudre

En considérant l'INGEM et CVN- comme deux catégories différentes de l'ELEMENT1 et l'INGEM comme une catégorie à part de l'ELEMENT2 et étant donné que la PC peut être soit présente soit absente de tous les composés qui n'ont pas CVN-, on peut envisager à partir de la règle ci-dessus dix combinaisons possibles de composés. Cinq d'entre elles, comportant toutes une forme INGEM, ne sont pas attestées.

COMBINAISONS	N° DE L'EXEMPLE DANS L 'ARTICLE
ELEMENT1 + n + ELEMENT2	1, 2, 3, 6, 8,10, 19, 27
ELEMENT1#ELEMENT2	4, 5, 7, 9, 12, 14-20, 26, 28
ELEMENT1 + n + INGEM	13
ELEMENT1#INGEM	aucun
INGEM + n + INGEM	aucun
INGEM#INGEM	aucun
INGEM + n + ELEMENT2	aucun
INGEM#ELEMENT2	11
CVN- ELEMENT2	18, 21-24
CVN- INGEM	aucun

Règle (3)	[[ELEMENT] _x + n + /# [[ELEMENT 2]# AD] _y] _z
	où l'ELEMENT2 est un lexème verbal et se combine avec un dérivatif et où l'ELEMENT1 peut suivre la règle (1) et être la forme INGEM d'un verbe ou une forme déjà dérivée d'un lexème verbal, nominal ou adjectival.

Cette règle peut peut-être faire double emploi avec la règle (2) puisque le deuxième constituant peut être traité comme l'ELEMENT2 quelle que soit sa structure interne. Ce processus, connu sous le nom de "Principe d'effacement des crochets" (Kiparski 1982) ou "Principe d'opacité" (Mohanani 1982), stipule qu'après l'application d'une série de règles à l'un des niveaux, tous les crochets sont effacés avant l'application d'une nouvelle série de règles au niveau suivant. Ces dernières n'ont alors aucune incidence sur la structure interne des constituants. C'est par souci de clarté que la règle (3) est ici mise à part puisque les composés dont l'élément de droite est un nom déverbal ont un comportement différent des autres composés (voir section 2.6).

Il est peut-être important de souligner qu'on n'a trouvé aucun composé déverbal avec un inaccompli géminé comme premier constituant. D'ailleurs, l'utilisation de la forme INGEM est quelque peu limitée dans les composés en général, comme le montre le tableau ci-dessus des combinaisons attestées pour les composés non verbaux. Il est possible que l'inaccompli géminé fonctionne en réalité comme un gérondif indéfini ou une forme nominale, et ne doit donc pas être considéré dans les composés comme une base verbale à proprement parler. La forme CVN- peut apparaître comme ELEMENT1 dans les composés déverbaux.

Voici quatre exemples de la règle (3) :

(28)	/likki/ <i>fardeau</i>	+ n + PC	/tiŋ(a)/ <i>porter sur la tête</i>	-aana <i>agent</i>	=	/likkintiŋaana/ <i>porteur</i>
(29)	/fuura/ <i>bateau</i>	#	/kampi/ <i>voler</i>	-nte <i>participe</i>	=	/fuurakampinte/ <i>avion (bateau volant)</i>
(30)	/giri/ <i>se lever</i>	#	/gir(a)/ <i>se lever</i>	-nda <i>agent</i>	=	/girigiranda/ <i>nomade</i>
(31)	/yimme/ <i>tête</i>	#	/jog(u)/ <i>empiler</i>	-aade <i>agent</i>	=	/yinjogaade/ <i>oreiller</i>

3.5 Réduplication

Il existe en soninké un nombre considérable d'exemples de réduplication. Ils reflètent eux aussi la même distinction compacte/diffuse que les composés, en ce que certains prennent la particule conjonctive et d'autres pas. Encore une fois, les raisons de la présence ou de l'absence de la PC sont inconnues.

En ce qui concerne la fonction de la réduplication, il est très probable qu'en soninké elle opère comme un processus de dérivation. Dans un cas, par exemple, le redoublement du lexème verbal a pour effet de le nominaliser.

(32)	/buyi/	<i>brûler</i>
	/buyimbuyi/	<i>brûlure</i>

Dans deux autres exemples, le redoublement d'un adjectif produit respectivement un nom et un adverbe.

(33)	/binne/	<i>noir</i>
	/binnembinne/	<i>silhouette</i>
(34)	/fana/	<i>premier</i>
	/fanafana/	<i>d'abord, au début</i>

Dans deux autres cas, le redoublement change un lexème nominal en un verbe, bien que dans le deuxième exemple, le résultat soit tout-à-fait "exocentrique".

- (35) /baxa/ *danse exécutée par un forgeron pour effrayer les enfants*
 /baxabaxa/ *intimider*
- (36) /jura/ *farine*
 /juranjura/ *trotter*
 /juranjuraana/ *quelqu'un qui trotte*

On peut déduire d'exemples comme les (20), (25), (30) et (36) que des mots redoublés peuvent en outre apparaître aussi bien dans la composition que dans la dérivation. Dans le mot composé de l'exemple (20) (/karankara/), la forme redoublée ne semble pas avoir de sens en elle-même, ce qui rend son analyse un peu difficile. Dans l'exemple (26) (/girigille/), /gille/ est la forme dérivée de /giri/ qui veut dire : *se lever*. La forme redoublée /girigiri/ n'apparaît pas non plus en isolation, et il semble donc que /giri/ se combine avec /gille/ pour produire un type de redoublement. Vue sous cet angle, cette forme ressemble davantage à un composé qu'à un redoublement au sens strict.

De même, dans l'exemple (30) (/girigiranda/), /giri/ paraît se combiner avec /giranda/ puisque encore une fois, semble-t-il, /girigiri/ n'apparaît pas en isolation.

L'exemple (36), en revanche, présente le cas manifeste d'un redoublement à partir duquel on peut construire des formes dérivées. La base /juranjura/, en effet, est susceptible de subir tous les processus de dérivation habituels aux bases verbales. Il sera nécessaire, au cours de recherches à venir, de déterminer la valeur de l'itératif en soninké. Le terme itératif se définit comme la répétition, sans modification aucune, de formes entières, le plus souvent dans le but de donner à ces bases un sens intensif. Ainsi, le lexème pour *petit*, /fonne/ en soninké, devient /fonnefonne/, qui veut dire *très petit*. Etant donné qu'il est nécessaire d'avoir recours à l'accent et au ton pour faire la distinction entre les phénomènes d'itération et de réduplication, nous ne ferons pas davantage de commentaires sur la question, mais il est clair que ces processus et la réduplication dans son ensemble mériteraient une étude plus approfondie.

4 Les composés a l'interieur de la modalité morphologique

Nous allons maintenant examiner la place de la composition dans l'ensemble de la modalité morphologique en soninké. Cette description comportera un aperçu des relations de la composition avec la dérivation et l'inflexion dont certains aspects ont déjà été abordés.

Un point de vue traditionnel considère que les composés sont dérivés plutôt que des éléments à part entière de la modalité syntaxique de la grammaire (voir Bloomfield, Nida, Marchand, Matthews, cités dans Allen 1980). La preuve la plus probante en est l'interaction des composés avec toutes sortes d'affixes. Les cadres théoriques actuels soutiennent ou supposent que les composés sont des entités de la modalité morphologique. L'actuel « modèle d'ordonnancement des niveaux » de la phonologie et de la morphologie lexicales (PML) tel qu'établi par Kiparsky (1982), Mohanan (1982) et d'autres, servira de cadre à l'étude de la composition et de la modalité morphologique dans son ensemble en soniqué. Ceci ne veut pas dire que tous les différents niveaux décrits dans le tableau ci-dessous (Figure 1) sont forcément attestés dans la modalité lexicale de la grammaire. Cette question divise les théoriciens entre les tenants de l'hypothèse lexicaliste « forte » et les tenants de l'hypothèse lexicaliste « faible ».

L'hypothèse lexicaliste, telle qu'elle fut formulée originellement par Chomsky (1970), stipulait que « les règles syntaxiques ne peuvent faire référence à aucun des aspects de la structure interne d'un mot ». La perspective « forte » est que et l'inflexion et la dérivation opère entièrement dans les limites de la modalité lexicale de la grammaire. C'est l'opinion défendue par Kiparsky et Mohanan dans leur modèle PML. La perspective « faible » considérerait que l'inflexion apparaît au moment de la formation de la modalité syntaxique ou même plus tard. Le modèle étendu « Mot et Paradigme » (Extended Word and Paradigm) d'Anderson (1982) fournit un bon exemple de ce point de vue. C'est là une question théorique qui n'a pas encore été tranchée de façon satisfaisante.

En ce qui concerne l'inflexion dans le cadre du modèle PML, il est nécessaire d'examiner d'abord l'inflexion irrégulière, qui passe pour opérer au niveau I à l'intérieur du lexique; ce qui veut dire que les changements morphologiques irréguliers, ceux qui modifient le lexème, doivent intervenir avant toute autre chose. Ce sont alors ces formes qui subissent toutes les règles subséquentes de formation des dérivés et des composés. Nous avons déjà vu comment opère ce type d'inflexion dans la constitution des formes de l'inaccompli géminé (INGEM), qui deviennent à leur tour la base des règles de dérivation et de composition. Quand ces formes géminées parviennent au niveau IV, où se produit l'inflexion régulière, le fait qu'une règle spécifique à l'inaccompli a déjà été appliquée à un niveau antérieur bloque la règle de formation de l'inaccompli régulier ou suffixé. Ce mécanisme de blocage, aussi appelé « ordonnancement disjonctif » est discuté par Anderson (1982), Kiparsky (1982) et Morin (1988) pour un certain nombre de processus morphologiques.

La forme de l'INGEM étant prévisible, on peut se demander s'il s'agit vraiment d'une sorte d'inflexion irrégulière qui opère théoriquement au niveau I. Ne pourrait-on

envisager qu'une série de règles phonologiques intervenant à un moment plus tardif de la modalité morphologique produirait la dérivation de l'inaccompli géminé? C'est la question qu'on pourrait se poser dans la perspective de l'hypothèse lexicaliste "faible", notamment celle d'Anderson (1982).

Comme le montre Sara Williams dans l'article qui précède, il existe un certain nombre de verbes qui présentent à la fois des inaccomplis suffixés et des inaccomplis géminés, mais dont seules les formes géminées peuvent participer à la dérivation. Si une règle phonologique s'appliquait ultérieurement dans la grammaire pour former l'INGEM après qu'un suffixe dérivationnel a déjà été ajouté, cette règle n'offrirait aucun moyen de définir quand elle devrait ou ne devrait pas s'appliquer pour produire les distinctions sémantiques correctes qui existent entre les deux formes de l'inaccompli.

Un autre point important est que l'emploi de l'inaccompli régulier dans les composés n'est pas facultatif, mais tout simplement inexistant. A la lumière de ces deux faits (l'existence des deux types de formes et l'absence obligatoire de l'une d'elles des mots composés), on peut conclure que, malgré le caractère prévisible de l'INGEM, la modalité morphologique soninké exige que sa formation précède tous les autres niveaux. Sinon, en plus de la présence de l'inaccompli suffixé dans les composés, on trouverait des doublets de toutes les formes dérivées possibles. Or ni l'un ni l'autre ne sont attestés. Ainsi, l'inaccompli géminé se comporte comme tout autre spécimen de modification de lexème que l'on rencontre dans d'autres langues. Ces faits sont à mettre en parallèle avec les travaux de Kiparsky (1982) et autres, où une variété de formes "prévisibles" provoquant des modifications du lexème du genre « ablaut » et « umlaut » peuvent apparaître au niveau I, produisant ainsi les formes dérivées et composées correctes.

De cette façon, la classe de verbes soninkés qui ont une forme géminée jouissent du privilège d'être disponibles à l'aspect inaccompli aussi bien pour la dérivation que pour la composition. Les verbes qui n'ont que l'inaccompli suffixé ne présentent pas cette particularité. Ceci soulève la question de savoir ce qui crée ce groupe de verbes distinct. La section 3.2.2 dans l'article précédent donne la liste de la sous-classe de consonnes /d, f, g, n, r, s, t, x/ qui semble déclencher la formation de l'inaccompli géminé. L'appartenance de ces consonnes à une classe phonologique particulière, comme celle des consonnes « faibles » qui sont en voie de renforcement ou qui se sont affaiblies au cours de leur histoire, n'est pas évidente à première vue, bien que ce genre de processus paraisse pouvoir expliquer une partie du changement. Si la sous-classe de verbes ne peut être décrite en termes de caractéristiques phonologiques de leur consonne médiane, alors on peut peut-être trouver à ces verbes un ensemble de traits sémantiques communs. Ou peut-être constituent-ils une sous-classe de verbes

caractérisés par un usage fréquent ou une importance fonctionnelle. Malheureusement, il faut remettre cette question à une étude ultérieure.

L'inflexion régulière en soninké comprend les marques de temps, d'aspect inaccompli suffixé et de formation du pluriel. L'inflexion pour le temps est réalisée par "INFL", la catégorie syntaxique de la grammaire transformationnelle la plus souvent associée avec les verbes auxiliaires. Ceci se fait par l'emploi de divers prédicatifs. Comme nous l'avons déjà dit, l'inaccompli suffixé suit la règle d'addition de /-n+V/ au lexème verbal. Le pluriel se forme en changeant la voyelle finale de certaines formes en /o/ ou /u/ et en ajoutant le suffixe /ni/ aux autres formes.

On peut mettre un composé au pluriel en ajoutant une de ces formes du pluriel à la fin du composé. Quelques exceptions apparentes, dans lesquelles il semble que le pluriel se rattache à l'ELEMENT1, relèvent en fait de l'homophonie ou de la modification vocalique (section 3.1). Ainsi, dans /molloji/ *vert* (exemple (37) ci-dessous), /mollo/ est une forme correcte pour le pluriel. Dans ce cas, cependant, c'est la règle de modification vocalique qui a créé une forme homophone : le /e/ final s'est assimilé à /o/ dans le cours de la composition. /maaru/ dans le composé /maarumpara/ *rizière irriguée* (exemple (38)), suit le même schéma tout en ayant l'air de suivre une règle de formation du pluriel, il subit en réalité, au cours de la composition, le passage vocalique exceptionnel de /o/ à /u/. De plus, il serait inhabituel que le mot pour *riz* ait un pluriel puisque c'est le nom d'un collectif sans pluriel distinct.

(37)	/molle/ <i>haricot vert</i>	#	/ji/ <i>eau</i>	=	/molloji/ <i>vert</i>
(38)	/maaro/ <i>riz</i>	+ n + PC	/fara/ <i>champ irrigué</i>	=	/maarumpara/ <i>rizière irriguée</i>

Pour ce qui est de la relation entre la dérivation et la formation des mots composés, plusieurs exemples ont été présentés qui montrent que des composés peuvent être créés à partir de bases déjà dérivées. En revanche, nous n'avons pas trouvé d'exemple de composés qui auraient subi un processus de dérivation après leur composition. C'est ce à quoi on peut s'attendre d'après les hypothèses d'ordonnancement des niveaux. La reduplication, cependant, semble pouvoir s'intégrer à la fois à la composition et à la dérivation, comme le montre la section ci-dessus et les exemples (20) à (36).

Le tableau qui suit (Figure 1) résume l'interaction entre la dérivation, la composition et l'inflexion en soninké. De la même façon que la dérivation peut apparaître à deux niveaux, comme c'est le cas en anglais - la classe 1 (frontière+) au niveau 1, et la classe 2 (frontière#) au niveau 2 - de même les deux types de composés sont placés à deux niveaux différents, les composés compacts étant formés au niveau IIIa, et les composés diffus au niveau IIIb.

En résumé, ce tableau décrit la tendance générale de la modalité morphologique

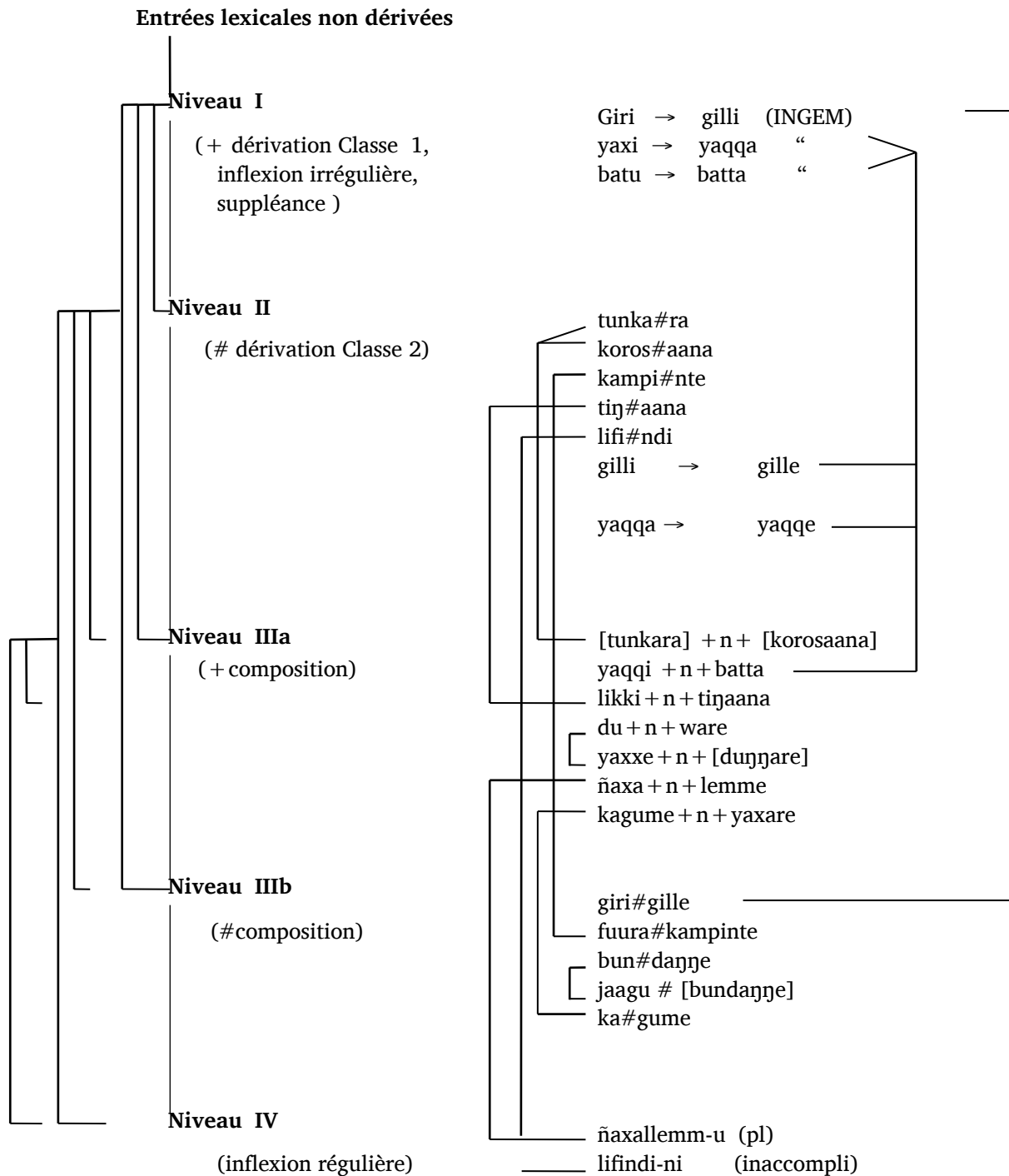


Figure 1 : Ordre des niveaux de dérivation, de composition et d'inflexion en soninké

soninké à un ordre des niveaux qui va de I à IV. "L'auto-approvisionnement" apparaît aux niveaux IIIa et IIIb où un composé devient l'élément d'un deuxième composé au même niveau. Ainsi, /du+n+ware/ se forme au niveau IIIa et devient, au même niveau, l'élément du deuxième composé /yaaxe+n+[duŋɲare]/. Il n'y a qu'un seul exemple (/[ka#gumu]+n+yaxare/) du phénomène inverse entre les deux niveaux de composition, où un composé du niveau IIIb devient l'élément d'un composé du niveau IIIa. Ce fait semble suggérer qu'on pourrait renverser l'ordre de ces deux niveaux sans que l'ordonnancement général en soit affecté.

Il faut mentionner que Kiparsky (1982) a examiné les composés endocentriques et exocentriques à la lumière de l'ordre des règles nécessaire à leur production. Pour l'anglais, il soutient que les composés exocentriques subissent, de manière très caractéristique, leur inflexion au niveau IV, même si leurs deuxièmes éléments sont par eux-mêmes infléchis au niveau I, comme dans le composé (exocentrique) **sabertooths tigers** à *dents de sabre*. Les composés endocentriques, en revanche, conservent telle quelle l'inflexion de leur deuxième élément, comme dans le composé (endocentrique) **milk teeth** à *dents de lait* (Kiparsky 1982).

Cette étude des mots composés en soninké a révélé qu'il n'était pas toujours facile de faire la distinction entre composés endocentriques et composés exocentriques. Même en appliquant la condition "EST UN" et la "condition de la variable R", on ne pouvait pas toujours être sûr de la nature et du nombre de traits sémantiques que le complété et le résultat de la composition devaient partager pour que le composé soit compté comme endocentrique ou exocentrique. Quelques-uns des exemples soninké cités plus haut illustrent cette difficulté à distinguer entre composés endocentriques et exocentriques. Il semblerait qu'en soninké, les composés non verbaux sont généralement exocentriques (**bahuvrihi**).

5 Conclusion

Les mots composés jouent un rôle significatif dans la lexicologie soninké. Il semble qu'il existe une grande variété de types de composés : productifs et lexicalisés, endocentriques et exocentriques, non verbaux et déverbaux, compacts et diffus. Bien que la valeur de la particule conjonctive ne soit pas encore parfaitement comprise, son emploi dans la formation d'un grand nombre de composés constitue un phénomène très intéressant. Seuls des lexèmes nominaux et adjectivaux (et un adverbial) peuvent résulter de l'application des règles de composition. La réduplication semble relever de la dérivation plutôt que de la composition. Les relations de la composition avec la dérivation et l'inflexion sont les mêmes que celles qu'on peut observer dans d'autres langues. Il semble qu'il existe un ordonnancement général des niveaux comme le prévoient un certain nombre de modèles actuels en lexicologie. Un mécanisme récursif

peut expliquer l'interaction entre les deux niveaux de composition et aussi le processus "d'auto-provisionnement" à l'intérieur d'un même niveau.

LE CHANGEMENT DE TRANSITIVITE

Gordon Williams

1 Introduction

L'étude suivante est conçue afin d'accomplir trois choses. La première est de donner des évidences pour la distinction entre les verbes intrasitives non-ergatives et les non-accusatives au sein du système verbal du soninké. Deuxièmement, et peut-être le plus important, l'étude entreprend de donner un raisonnement global du valeur du suffixe **-ndi** en plus de l'élaboration d'une analyse satisfaisante pour le changement de transitivité en soninké. Un troisième défi est que Kendall et al. (1980a, pp. 154-155) prétend qu'il n'y a pas de passif en soninké. Si cela est correcte, on prédira que toutes les constructions apparentes passives sont en réalité des non-accusatives ou antipassives entraînant une progression non-accusative (2 →1).

En anglais, la différence entre le passif et le non-accusatif est marquée par une selection d'auxiliaire, donc il n'y a pas de difficulté à distinguer entre les deux. Les exemples suivants illustrent cette différence.

exemple 1

The pressure was increased. (passif sans agent)

La pression a été augmentée.

exemple 2

The pressure increased. (non-accusatif)

La pression s'est augmentée.

En soninké, il n'y a pas de faits de selection d'auxiliaire pour appuyer l'analyse. En effet, nous avons besoin de chercher d'autres preuves pour montrer que le passif existe ou n'existe pas du tout en soninké. En outre, puisque le soninké n'a pas d'accord de personne ni de nombre, on a besoin de preuves émanant d'autres phénomènes dans la langue dans le but de justifier toutes protestations au sujet des constructions passives ou non-accusatives.

2 Considérations théoriques

2.1 Transitivité

La transitivité est une catégorie grammaticale qui a un rapport avec le lien verbal des éléments qui dépendent de la structure (Crystal 1985, p. 316). Les deux principaux membres de cette catégorie sont: « transitif » et « intransitif ». Un verbe transitif est

décrit d'habitude comme un verbe qui peut avoir un objet direct (*Il a acheté un train à jouer*). Un verbe intransitif est décrit d'habitude comme un verbe qui ne peut pas avoir un objet direct (**Il est allé un train à jouer*). Quelques verbes transitifs peuvent aussi avoir deux objets. On les qualifie de «ditransitifs» (*Le père a donné au garçon un train à jouer*). En outre, il y a des cas marginaux reconnus où par exemple, l'agent est assumé (*La marchandise se vend bien*).

2.2 Non-accusativité

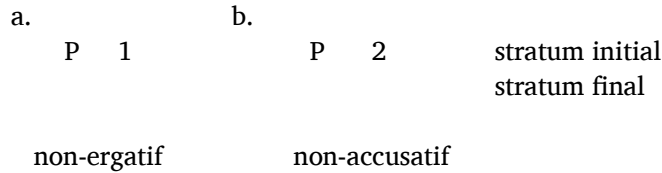
La notion de l'intransitivité, au point de vue traditionnel décrit ci-dessus, a été considérée inadéquate. Il existe une hypothèse dans le cadre de la grammaire relationnelle selon laquelle il y a deux types de verbes intransitifs. Le premier type s'appelle « non-ergatif », du fait que le sujet serait dans le cas ergatif (dans les langues ergatives). S'il y avait un objet dans la même stratum ou niveau syntaxique,¹ ce type de verbe intransitif aurait un sujet initial (auquel on donne le symbole 1) mais un objet direct non-initial (auquel on donne le symbole 2). Le second type de verbe intransitif est appelé «non-accusatif», du fait que le nominal serait un objet direct marqué avec le cas accusatif (dans les langues accusatives). S'il y avait un sujet dans la même structure, ce type de verbe intransitif aurait un objet direct initial (2) mais pas de sujet initial (1).

La distinction entre non-ergatif et non-accusatif peut être élargie pour englober des rôles sémantiques probables sous-catégorisés par les prédicats respectifs pour chaque type d'intransitivité. On peut dire que les prédicats non-ergatifs impliquent des agents, des cognitifs ou des agents ayant vécu des expériences, alors que les prédicats non-accusatifs n'impliquent pas ces rôles sémantiques (Perlmutter 1978, p. 161-163). En effet, en examinant des divers prédicats, on peut dire que les rôles sémantiques pour quelques prédicats ont un lien fixe avec la catégorie 1 et, pour d'autres prédicats, un lien fixe avec la catégorie 2 (Rosen 1984). Cela n'implique pas que les relations sémantiques peuvent être utilisées pour prédire des prédicats non-ergatifs contre des non-accusatifs, particulièrement entre langues. Cependant, il ne semble y avoir une division générale entre ces deux types de verbes intransitifs dans ces lignes. Des verbes en anglais comme: **run** - *courir*, **smile** - *sourire*, **work** - *travailler*, **fall** - *tomber*, **exist** - *exister* et **shrink** - *se rétrécir* sont non-accusatifs. L'hypothèse non-accusative (Perlmutter 1978, p. 160) a comme exigence fondamentale une existence de propositions qui ont des structures initiales non-accusatives.

¹ L'idée de la structure hiérarchique ou des niveaux syntaxiques soit initial soit final est fondamentale dans la théorie de la grammaire relationnelle. Des relations initiales sont déterminées universellement par des principes qui font références aux rôles sémantiques des nominaux. Des relations finales sont le résultat des applications des lois diverses selon la théorie.

Les structures non-ergatives et non-accusatives sont étalées en diagrammes ci-dessous utilisant la convention en «arc» en grammaire relationnelle où «P» représente le «prédicat», (1) pour « sujet » et (2) pour « objet ».

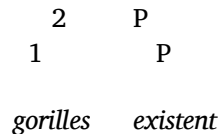
exemple 3



2.3 Loi finale-1

La loi finale-1 peut être considérée comme corrélatif à l'hypothèse non-accusative dans le sens qu'elle s'applique obligatoirement à tous les constructions non-accusatives (non-enchâssées). Les propositions pour les constructions causatives n'exigent pas que les propositions non-accusatives enchâssées subissent une progression non-accusative (2 progressant jusqu'à 1) avant l'union causative (Davies et Rosen 1988). Néanmoins, la loi finale-1 déclare que chaque proposition fondamentale doit avoir un «arc 1» dans le stratum final (Perlmutter et Postal 1983, p. 100-101) ou, en d'autres termes, chaque proposition fondamentale doit avoir un sujet final. En effet, les constructions non-accusatives doivent obligatoirement être développées de l'objet direct jusqu'au sujet comme indiquées ci-dessous (de Perlmutter 1978, p. 160).

exemple 4



Il sera nécessaire de considérer cette loi dans l'examen suivant sur la non-accusativité en soninké.

2.4 Loi motivée par le chômage

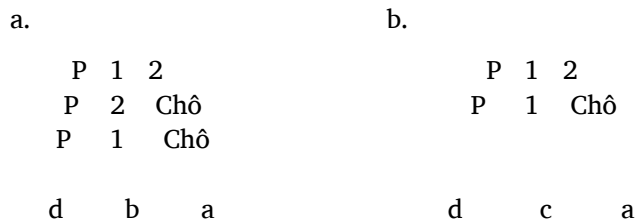
Une autre loi de la grammaire relationnelle que l'on doit considérer pour cette étude est connue comme loi motivée par « le chômage ». Elle stipule que si un nominal est placé en « chômage » (signifiant qu'il doit avoir une relation 1, 2 ou 3)² parce qu'un autre nominal a pris cette relation-là, puis la relation qu'il a eue dans un arc précédent doit être reprise par un autre nominal dans la même proposition. De manière formelle, on déclare comme suit:

² Dans le cas des phrases di-transitives, une relation 3 décrit la présence d'un objet indirect. Des relations au delà de 1, 2 et 3 sont définies comme « obliques ».

«Si une proposition contient un nominal «a» en tête d'un arc avec le terme R-signé «n » dans un stratum «C_l», alors il doit exister un nominal «b» en tête d'un arc avec le R-signé «n » dans «C_l+1» où tous les arcs ont la même queue» (Davies 1989, p. 1).

Cela est illustré par le diagramme en 5a ci-dessous qui montre le réseau relationnel pour une construction anti-passive. Nous discuterons d'anti-passif plus tard, dès qu'on entame une analyse des données du soninké (Chô - chômage).

exemple 5



5b est un instance de violation de la loi motivée par le chômage comme sous le nom de « chômage spontané ». Ici le nominal (a) est mis en « chômage », pourtant, la relation tenue par le nominal (a) n'est pas reprise par un autre nominal. Ceci est une analyse alternative qui a été suggérée par certaines constructions telles que les anti-passives. Nous montrerons dans l'analyse suivante qu'en proposant une structure comme celle dans 5a, on peut obtenir des données beaucoup plus satisfaisantes. La discussion dans la section 4.1 montrera que, en proposant une structure comme celle de 5a, des résultats plus satisfaisants seraient possibles.

2.5 Passif

La notion du passif est une autre considération théorique importante pour cette étude. La caractérisation universelle du passif en grammaire relationnelle implique simplement la progression à partir de l'objet direct (a2) jusqu'au sujet (a1) en dehors d'un stratum qui a un sujet. Formellement on affirme ci-après:

«Si (i) le réseau relationnel pour une proposition «Q» a un nominal (a) qui porte la relation 2 dans un stratum dans lequel, un certain nominal (b) porte la relation 1, et (ii) si (a) porte la relation 1 dans le stratum suivant, alors Q est une proposition passive». (Perlmutter et Postal 1983b, p. 19).

Une telle proposition aura comme sous-partie de son réseau relationnel la structure dans 6 ci-dessous.

exemple 6

Passif:	1	2
	Chô	1
	b	a

Cette caractérisation substitue deux autres caractérisations universelles de la grammaire : « la loi de l'unicité du stratum » et la « loi du chômeur » (voir Perlmutter et Postal 1983b, p. 19-20). La loi de l'unicité du stratum déclare informellement que pas plus d'un nominal ne peut être à la tête d'un arc avec un signe relationnel donné (soit 1, 2 ou 3) dans le même stratum. La loi du chômage faisait allusion à la section ci-dessus concernant la loi motivée par le chômage et déclare de manière informelle qu'un nominal doit être placé «en chômage» si un autre nominal a pris sa relation dans le stratum suivant (Perlmutter et Postal 1983a, p.95). Pour le passif, la loi de l'unicité du stratum et la loi du chômage forcent ensemble le sujet initial à être mis en chômage. Pour les objectifs de cet article, nous ne nous étendons pas sur la nature de ces lois universelles au delà de ce point.

2.6 Union causative (factitive)

L'union causative, qui peut être considérée comme un des multiples types d'union propositionnelle, est une construction qui met ensemble une proposition dépendante (une proposition en « rez de chaussée ») avec une proposition matrice (une proposition au « sommet de l'escalier ») par l'usage d'un verbe causatif. Cette description quelque peu évidente est illustrée par les phrases suivantes:

exemple 7

- a. *Jean mange l'épinard.*
- b. *Marie a fait manger à Jean l'épinard.*

Le fait intéressant au sujet des constructions causatives doit avoir affaire avec le changement dans les relations grammaticales des nominaux trouvés dans la proposition dépendante résultant de l'union. Une caractérisation universelle de ce procédé a été donnée dans un bon nombre de travaux en grammaire relationnelle (Harris cité dans Rosen 1983, Aissen et Perlmutter 1983).

Rosen appelle cette caractérisation la « loi de l'union ». Cette loi stipule qu'une relation intransitive 2 ou 1 dans la proposition en « rez de chaussée » devient 2 dans la proposition « au sommet de l'escalier » et qu'une transitive 1 dans la proposition « rez de chaussée » devient 3 dans la proposition « au sommet de l'escalier ». Il a été nécessaire de modifier cette simple caractérisation de l'union propositionnelle résultant de plusieurs langues qui diffèrent substantiellement par la loi ci-dessus. Les langues telles que chamorro et choctaw (Gibson et Davies respectivement cités dans Rosen

1983) sont des langues qui ne montrent pas d'aspect transitif 1 dans la proposition « rez de chaussée » qui devient 3 dans la proposition « au sommet de l'escalier » mais il devient 2 après l'union. Le soninké se comporte de cette manière. La loi de l'union modifiée peut être résumée de la façon suivante:

exemple 8 *loi de l'union modifiée:*

	<u>rez de chaussée:</u>	<u>sommet de l'escalier:</u>
Langues classe A	tr. 1	→ 3
Langues classe B	tr. 1	→ 2
Langues classes A et B	intr. 1	→ 2

Cette loi de l'union modifiée employant des termes « rez de chaussée » et « sommet de l'escalier » peut être mieux visualisée dans la convention suivante où la rangée supérieure des relations représente la proposition après l'union causative.

exemple 9

Langues classe A	tr. 1 → 3	1 3 2
(italien, géorgien, etc...)		1 2

exemple 10

Langues classe B	tr. 1 → 2	1 2 cho
(chamorro, choctaw, soninké, etc...)		1 2

exemple 11

Langues classes A et B	tr. 2 ou intr. 1 → 2	1 2	1 2
		1	2

L'exemple 11 à la fois, est une proposition dépendante non-ergative et une proposition dépendante non-accusative produisant toutes les deux les mêmes relations dans la proposition « sommet de l'escalier » ou matricielle. En soninké, il est possible qu'on exige à la proposition non-accusative « rez de chaussée » de subir une progression non-accusative avant l'union causative. Cela sera débattu dans la section 4. L'exemple 10 a un « rez de chaussée » 2 mis en chômage puisque le « rez de chaussée » 1 a été rétrogradé à 2. Cela résulte de l'interaction de la loi de l'union ensemble avec les contraintes universelles de deux autres lois de la grammaire relationnelle, à savoir, la loi de l'unicité du stratum, et la loi du chômage (voir la section 2.5).

3 Evidence pour le non-ergatif contre le non-accusatif en soninké

3.1 Aperçu du changement de transitivité

Il y a plusieurs classes verbales en soninké qui peuvent être différenciées par leur transitivité inhérente¹ et par voie de conséquence, leur transitivité peut être modifiée dans le cadre de la suffixation avec **-ndi** ou le changement de voyelle finale (DNAFLA 1979, Bathily et Meillassoux 1976, Kendall et al. 1980a, Galtier (s.d.) , p. XXII).² Cette dérivation verbale permet aussi aux verbes intransitifs d'être dérivés de ceux qui sont transitifs, et les verbes transitifs causatifs d'être dérivés de ceux qui sont déjà transitifs. Dans le premier cas (classe 1A), le changement de voyelle finale s'opère à partir des verbes transitifs vers les intransitifs pour une classe de verbes transitifs inhérents (classe 1A).

Classe 1A: Vt → Vi (changement de voyelle finale).

exemple 12 **Si-n da kacce-n kutu.**
 | cheval-le passé corde-la couper
 | *Le cheval a coupé la corde.*

exemple 13 **Kacce-n kuti.**
 corde-la coupé
La corde s'est coupée (a été coupée).

Un autre procédé dérivationnel qui transforme les verbes transitifs en intransitifs entraîne l'usage du suffixe **-ndi**. Ce suffixe s'adjoint à une classe différente de verbes transitifs (classe 1B) autre que celle modifiée par le changement de voyelle finale.

Classe 1B: Vt → Vi (suffixe **-ndi**)

¹ Diagana (1994, p. 109) propose que des critères uniquement syntaxiques et dérivationnels différencient entre des verbes transitives et intransitives. Par contre, la présente analyse accepte qu'il y a des notions sémantiques inhérentes dans des classes verbales qui permettent ou non l'utilisation d'autres éléments syntaxiques ou dérivationnels selon le besoin. Plus tard dans sa thèse (p. 131), Diagana fait appel aux critères sémantiques [+/- animé] afin d'expliquer les valences limitées de certaines verbes.

² Ces trois références, plus Kendall, et al. 1980b, étant des sources de données supplémentaires aux données personnelles.

exemple 14 **Lemine-n da yittu-n xomi.**
 enfant -l' passé arbre-l' arroser
L'enfant a arrosé l'arbre.

exemple 15 **Lemine-n xomindi.**
 enfant -l' arroser
L'enfant a arrosé.

Cependant, ce même suffixe dérive des verbes transitifs à partir d'une classe de verbes intransitifs (classe 2) et dérive des verbes transitifs causatifs à partir de ceux déjà transitifs (classe 3). Pour la division de la classe 2 en 2A et 2B, voir la section 3.3.

Classe 2: Vi → Vt (suffixe -ndi)

exemple 16 **Kacce-n defo.**
 corde-la devenir courte
La corde s'est écourtée (est devenue courte).

exemple 17 **Bakari da kacce-n defondi.**
 Bakari passé corde-la écourter
Bakari a écourté la corde.

Classe 3: Vt → Vtc (suffixe -ndi)

exemple 18 **Lemine-n da mango-n yiga.**
 enfant -l' passé mangue-la manger
L'enfant a mangé la mangue.

exemple 19 **Yugo-n da lemينة-n yigandi mango-n ɲa.**
 homme -l' passé enfant -l' faire manger mangue-la POST
L'homme a fait manger à l'enfant la mangue.

(POST: postposition)

3.2 Interaction de -ndi avec les dérivatifs -aana et -aade

L'interaction du suffixe **-ndi** avec les dérivatifs **-aana** et **-aade** apporte une preuve complémentaire pour la distinction entre les verbes intransitifs non-ergatifs et les verbes non-accusatifs. Le dérivatif **-aana** est utilisé pour fournir un nom d'agent d'un verbe. Pour les verbes qui ont une sémantique inhérente non-ergative, ce suffixe peut s'attacher au lexème verbal. Cependant, si le verbe est inhérent non-accusatif, ce suffixe peut s'ajouté au verbe après que celui-ci a été suffixé avec **-ndi**. Les cas suivants illustrent cette différence.

exemple 20 Lexème (non-ergatif) + -aana (agentif)

- a. **soxo** *cultiver*
soxaana *cultivateur*
- b. **tanga** *pêcher*
tangaana *pêcheur*
- c. **xañe** *chasser*
xañaana *chasseur*

exemple 21 Lexème (transitif ou non-accusatif) + -ndi + -aana (agentif)

- a. **lifi** *coudre*
lifindi *faire l'action de coudre*
lifindaana *tailleur* (non pas *lifaana)
- b. **mini** *boire*
minindi *arroser (faire boire)*
minindaana *arroseur* (non pas *minaana)

De la même manière, le dérivatif **-aade** est utilisé pour transformer un lexème verbal en base nominale indiquant l'instrument qui accomplit l'action du verbe. Les mêmes restrictions qui s'appliquent à **-aana** s'appliquent à ce suffixe, à savoir qu'il peut s'attacher directement aux verbes non-ergatifs mais ne s'adjoint aux verbes non-accusatifs qu'après leur affixation avec **-ndi**.

exemple 22 Lexème (non-ergatif) + -aade (instrument)

- joga** *empiler*
- jogaade** *oreiller*

exemple 23 Lexème (non-accusatif) + -ndi + -aade (instrument)

- defo** *devenir court*
- defondi** *écourter*
- defondaade** *écourteur* (non pas *defaade)

La distribution du suffixe **-ndi** en rapport avec ces dérivatifs concourt en effet à la distinction entre non-ergatif et non-accusatif en soninké.

3.3 *Encore plus sur les classes verbales*

Les distinctions sémantiques générales entre verbes non-ergatifs et verbes non-accusatifs comme décrit par Perlmutter (1978) semblent se tenir également pour les verbes intransitifs soninké. Ainsi, les verbes intransitifs décrivant des actions volontaires ou volitives sont typiquement non-ergatifs, alors que les intransitifs décrivant des actions involontaires ou celles d'existence et de durée sont typiquement non-accusatifs. Kendall et al. (1980a, p. 164-171) décrivent cette distinction pour une classe appelée « verbes moyennes », en disant que des verbes moyennes (non-accusatifs) sont nombreuses en soninké et sont des recipients primaires du suffixe **-ndi**.

Les exemples énumérés ci-dessous sous chaque classe verbale illustrent la distinction sémantique générale.

L'examen de la différence entre classe 1A et classe 1B montre que des verbes de la classe 1A deviennent typiquement non-accusatifs (seulement l'objet reste après le changement de voyelle), des verbes de la classe 1B deviennent typiquement non-ergatifs (seulement le sujet reste après l'affixation de **-ndi**). C'est possible de décrire la différence entre le changement de voyelle finale et l'affixation de **-ndi** en faisant référence aux structures d'argumentation. Le changement de voyelle finale fonctionne par l'élimination de l'argument externe (le sujet) de la verbe, l'affixation de **-ndi** élimine un argument interne (l'objet). Cela peut être visualisé par les règles suivants:

exemple 24 CLASSE 1A: [1 2] → [2]

exemple 25 CLASSE 1B: [1 2] → [1]

Les deux classes sont maintenant considérées à leur tour.

Classe 1A: Vt → Vi (changement de voyelle finale)

goro	<i>piler</i>	→	gore
kara	<i>casser</i>	→	kare
kutu	<i>séparer</i>	→	kuti
nagaana	<i>berger</i>	→	nagaane
raga	<i>attraper</i>	→	rage
soro	<i>cuisiner</i>	→	sore
tamu	<i>gouter</i>	→	tami
wara	<i>divorcer</i>	→	ware
xamu	<i>traire</i>	→	xami
xeene	<i>dépécer</i>	→	xeene
xobo	<i>acheter</i>	→	xobe
yetu	<i>attacher</i>	→	yeti
mini	<i>boire</i>	→	mini
etc.			

Exemples (voir aussi exemple 12 et exemple 13) :

exemple 26 **yugo-n da kaasi ke kara.**
 | homme -l' passé verre ce casser
 | *L'homme a cassé ce verre.*
 |

exemple 27 **kaasi ke kare.**
 verre ce casser
 Ce verre s'est cassé (était cassé)³

³ En ce moment dans la présentation, il n'est pas encore possible de dire si l'exemple 27 (ou l'exemple 13) est un cas du non-accusatif ou bien du passif sans agent. Il n'y a pas un dérivatif non déguisé en soninké ni de phénomène comme la sélection d'auxiliaire verbal comme en anglais. Une discussion sur ce point attendra jusqu'à la section 4.

Le procédé de changement de voyelle finale utilisé dans le changement de transitivité ci-dessus semble être une application de la règle phonologique de l'avancement où:

/i/, /u/ → /i/
/e/, /a/, /o/ → /e/

Tous les exemples de la classe 1A considérés jusqu'ici se terminent comme intransitive non-accusative après l'application de la règle du changement de voyelle finale. Cependant, il y a un nombre limité (Diagana 1994, p. 124 estime environ 12% des verbes de cette classe) qui ont un emploi soit non-accusatif soit non-ergatif après le changement de voyelle finale. Parmi ces verbes sont **soro** (*cuire*) qui devient **sore** et **yiga** (*manger*) qui devient **yige**.

Exemples (voir section 4.2 pour une discussion de l'exemple 30) :

exemple 28 **yaxari-n-xase-n da maaro-n soro.**
|
| femme-PC-vieille-la passé riz-le cuire
| *La vieille femme a cuit le riz.*
|

exemple 29 **maaro-n sore.**
|
| riz-le cuit
| *Le riz s'est cuit (était cuit).*
|

exemple 30 **yaxari-n-xase-n sore.**
|
| femme-PC-vieille-la cuit
| *La vieille femme a cuit.*

Le pair minimal de phrases suivant illustre amplement l'effet du changement de voyelle finale. Sans ce changement, la seule interprétation est celle de l'impératif (31), où le pronominal sujet à la deuxième personne est compris. Avec le changement de voyelle finale, il ne peut y avoir de sujet compris et ainsi une interprétation non-accusative ou passive est la seule possibilité.

exemple 31 **maaro-n yiga.**
|
| riz-le manger
| *Mange le riz!*
|

exemple 32 **maaro-n yige.**
|
| riz-le mangé
| *Le riz a été mangé (était mangé).*

Les verbes de la classe 1B accomplissent le même type de changement de transitivité (Vt → Vi). Cependant, le suffixe **-ndi** est utilisé et non le changement de voyelle finale. Comme mentionné ci-dessus, les verbes transitifs affixés avec **-ndi** deviennent non-ergatifs et pas non-accusatifs, et contrastent avec des verbes de la classe 1A.

Classe 1B: Vt → Vi (suffixe -ndi)

timi	<i>jouer</i>	→	timindi
xomi	<i>arroser</i>	→	xomindi
safa	<i>écrire</i>	→	safandi
gaayi	<i>tirer</i>	→	gaayindi
wangi	<i>laver</i>	→	wangindi
sella	<i>balayer</i>	→	sellandi
lifi	<i>coudre</i>	→	lifindi
deebi	<i>immerger, enfouir</i>	→	deebindi
gaaga	<i>montrer, visualiser</i>	→	gaagandi
miri	<i>tisser</i>	→	mirindi
kuuñi	<i>saluer</i>	→	kuuñindi
xiñi	<i>mordre</i>	→	xiñindi
etc...			

Les exemple 33 au exemple 35 sont des instances complémentaires pour cette classe verbale. Les exemples exemple 14 et exemple 15 ci-dessus sont aussi de cette classe.

exemple 33 **moodi-n da kitaabu-n saf.**
 marabout-le passé livre-le écrire
Le marabout a écrit le livre.

exemple 34 **moodi-n safandi.**
 marabout-le écrit
Le marabout a écrit.

Il y a une sous-classe de verbes de la classe 1 qui peut subir soit un changement de voyelle finale selon la classe 1A soit une suffixation avec **-ndi** selon la classe 1B. Cette sous-classe pourrait être nommée la classe 1AB. L'exemple 35 illustre cette classe en montrant le verbe **safa** des exemples exemple 33 et exemple 34. Le verbe **sella** fonction de la même manière.

exemple 35 **kitaabu-n safe.**
 livre-le écrit
le livre était écrit (a été écrit).

Pour les verbes de la classe 2, **-ndi** peut être suffixé soit avec des verbes non-accusatifs inhérents soit avec ceux qui sont non-ergatifs inhérents. Afin de faciliter la discussion dans la section 4.1 et de mieux établir le sens central de **-ndi**, nous diviserons les verbes de la classe 2 en 2A et 2B.

Classe 2A: Vi → Vt (suffixe -ndi)

De non-accusatif:

deeni	<i>glisser</i>	→	deenindi	<i>glisser qqe chose</i>
kawa	<i>sécher</i>	→	kawandi	<i>sécher qqe chose</i>
wuñi	<i>ouvrir</i>	→	wuñindi	<i>ouvrir qqe chose</i>
taxe	<i>fermer</i>	→	taxendi	<i>fermer qqe chose</i>

bono	<i>être ruin</i>	→	bonondi	<i>ruiner, détruire</i>
daga	<i>être permis</i>	→	dagandi	<i>permettre</i>
defo	<i>devenir court</i>	→	defondi	<i>écourter</i>
lijo	<i>être aigu</i>	→	lijondi	<i>aiguiser, tailler</i>
finki	<i>être aveugle</i>	→	finkindi	<i>aveugler qqn</i>
finna	<i>être noir</i>	→	finnandi	<i>noircir</i>
kanu	<i>avoir crainte</i>	→	kanundi	<i>effrayer</i>
tiiri	<i>avoir des vertiges</i>	→	tiirindi	<i>donner des vertiges</i>
tewo	<i>avoir chaud</i>	→	tewondi	<i>chauffer</i>

etc.

Exemples (voir aussi exemple 16 et exemple 17) :

exemple 36 **tiye-n kawa.**
 | viande-la s'est séchée
 | *La viande s'est séchée.*
 |

exemple 37 **Bakari da tiye-n kawandi.**
 Bakari passé viande-la faire sécher
Bakari a fait sécher la viande

Classe 2B: Vi → Vt (suffixe -ndi)

De non-ergatif :

wuru	<i>courir</i>	→	wurundi	<i>faire courir</i>
taaxu	<i>s'asseoir</i>	→	taaxundi	<i>faire asseoir</i>
ro	<i>entrer</i>	→	rondi	<i>mettre</i>
bagu	<i>quitter</i>	→	bagandi	<i>faire quitter</i>
saxu	<i>coucher en bas</i>	→	saxundi	<i>faire coucher en bas</i>
ficce	<i>vomir</i>	→	ficcendi	<i>faire vomir</i>
rege	<i>dancer</i>	→	regendi	<i>faire danser</i>

etc.

Exemples :

exemple 38 **lemine-n taaxu.**
 | enfant -l' s'est assis
 | *L'enfant s'est assis.*
 |

exemple 39 **yaxare-n da lemine-n taaxundi.**
 femme-la passé enfant -l' faire asseoir
La femme a fait asseoir l'enfant.

Pour les verbes de la classe 2, l'affixation de **-ndi** résulte en l'adjonction d'un argument dans chaque cas et non en la suppression d'un argument comme fut le cas des verbes de la classe 1. Dans les classes 2A et 2B, un nouveau sujet est ajouté. Pour les verbes non-ergatifs qui ont déjà un sujet initial, ce sujet devient le complément «au sommet de l'escalier» après la dérivation. Nous pouvons visualiser le valeur de **ndi** dans les verbes de la classe 2 par les formules suivantes :

exemple 40 Classe 2A: [2] → [1 2]

exemple 41 Classe 2B: [1] → [1 2]

4 Une analyse relationnelle

Dans cette section, les divers changements de transitivité, vus dans les exemples ci-dessus pour chacune des classes verbales respectives, seront analysés du point de vue de la grammaire relationnelle. On verra que, en établissant la valeur du suffixe **-ndi** comme, par essence, un qui ajoute des arguments (étant une sorte de causatif), on peut donner une analyse parallèle et satisfaisante au reste des données qui, superficiellement pourrait apparaître problématique.

4.1 Une analyse unifiée pour le suffixe **-ndi**

Les cas les plus évidents, ceux faisant intervenir l'addition d'un argument sur affixation avec **-ndi**, seront examinés en premier lieu. Ceux-là font intervenir les verbes des classes 3 et 2 qui sont des constructions causatives typiques.

exemple 46

Classe 3:	Vt → Vtc	1	2	Chô
	-ndi		P	1 2
	(union causative)			

exemple 47

Classe 2A:	Vi → Vt (non-acc)	1	2
	-ndi		P 1
	(union causative)		2

exemple 48

Classe 2B:	Vi → Vt (non-erg)	1	2
	-ndi		P 1
	(union causative)		

Il y a des analyses des causatives contenant des proposition non-accusatifs dépendants comme l'exemple 47 qui ne proposent pas la progression du non-accusatif (Rosen 1983. p. 194). Une telle analyse donnera la structure suivante.

exemple 49

Analyse de non-avancement :	1	2
		P 2

Cela serait logique chez « l'hypothèse de rez de chaussée gelé » de Rosen qui ne permet pas de progression ou de rétrogradation dans la proposition « rez de chaussée » avant l'union propositionnelle. Si cela était vrai en soninké, l'analyse unifiant de l'affixation de **-ndi** serait l'addition d'un argument seulement. Cependant, cette conclusion n'est manifestement pas vraie pour la classe 1B où un argument n'est pas ajouté avec suffixation de **-ndi**. L'analyse de non-avancement donc est rejetée.

Au lieu de cela, il est proposé que l'élément unifiant de ces constructions est le fait qu'il y a une rétrogradation du sujet (1) à l'objet (2). En effet, on peut déclarer que le suffixe **-ndi** cause la **rétrogradation 1 à 2**. Comme affirmé précédemment, le soninké établit des parallèles avec les langues telles que le chamorro et le choctaw qui ont aussi «rez de chaussée 1» devenu «sommet de l'escalier 2» dans les unions causatives. La classe des verbes 2A, qui a des verbes non-accusatifs inhérents comme bases (comme dans 47) exige que la progression non-accusative se produit avant l'union causative. Cela permet la rétrogradation 1 à 2 dans cette classe.

Si nous acceptons le fait que **-ndi** marque la rétrogradation de 1 à 2 dans les constructions causatives, alors nous pouvons procéder à l'évaluation de la valeur de **-ndi** dans les verbes de la Classe 1B qui n'entraînent pas la causativisation (Non-sp. - non-spécifié).

exemple 50

Classe 1B:	Vt → Vi	1	2	P
	-ndi	2	Chô	P
	(antipassive)	1	Chô	P
		S	Non-sp.	V

Pour le procédé de l'affixation de **-ndi** aux verbes de la classe 1B, nous proposerons la structure antipassive en 50, ce qui nous permet aussi de maintenir l'analyse de la rétrogradation de 1 à 2 comme avec d'autres constructions avec **-ndi**. Dans la structure antipassive, le sujet initial rétrograde à l'objet créant un stratum non-accusatif qui subit, donc, une progression vers le sujet selon la loi finale-1.

Comme mentionnée en rapport avec les exemple 5a et exemple 5b ci-dessus, une alternative s'adressant à l'analyse antipassive est le chômage spontané. Cette solution alternative précède le stratum non-accusatif. Cette solution est aussi rejetée vu qu'elle a rien en commun avec des structures des Classes 2 et 3, et en plus elle viole la loi de chômage motivé. L'analyse antipassive par contre maintient le caractère unificateur de l'affixation de **-ndi** ce qui est la rétrogradation 1 à 2.

L'analyse antipassive pour la Classe 1B exige bel et bien que l'objet soit non-spécifié comme illustrée en 50. Cependant, un nominal non-spécifié n'est pas inhabituel et semble être nécessaire aussi pour les verbes de la classe 1A faisant intervenir le changement de la voyelle finale (voir l'analyse de la Classe 1A ci-dessous).

En soninké, il apparaîtrait que l'analyse de non-avancement (49) n'est pas une restriction sur les non-accusatifs « rez de chaussée » dans les constructions causatives. Il serait autrement nécessaire d'adopter un ensemble complémentaire de conditions afin d'expliquer l'affixation de **-ndi**. L'analyse de la progression non-accusative

maintient une explication relationnelle unifiée pour le valeur de **-ndi**. De même, l'analyse du chômage spontané pour la Classe 1B est rejetée en faveur de l'analyse antipassive qui rend le trait unifiant de la rétrogradation 1 à 2.

Quelques études récents sur les constructions d'unions propositionnelles ont proposés que ces unions sont en fait des propositions à multiples prédicats ayant une analyse monopropositionnelle (Davies et Rosen 1988). Nous aurions donc une structure suivante pour les exemple 19 et exemple 43.

exemple 51 Analyse monopropositionnelle :

	1	2	P
P	1	2	Chô Chô

19. **-ndi yugo lemine mango yiga**
 43. **-ndi suraqqe yaxare futo tamu**

Même sous cette analyse, nous aurions toujours de la rétrogradation de 1 à 2 et, en effet, le raisonnement unifié du valeur de **-ndi** resterait intact.

exemple 52

Classe 1A: Vt → Vi

changement de voyelle	1	2	P
(passif sans agent)	Chô	1	P
	Non-sp.	O	V

Dans cette construction, nous avons quelque chose très différent de l'affixation de **-ndi**. Ici, il n'y a pas de rétrogradation de 1 à 2 mais plutôt une construction passive sans agent. Comme dans le cas de la structure antipassive, cette analyse passive sans agent exige un nominal non-spécifié (dans ce cas, le sujet). La présence d'un argument non-spécifié donc peut être considérée comme caractéristique du changement de transitivité des verbes de la classe 1.

4.2 Multi-valences

Avant de tirer plus d'amples conclusions, il est nécessaire de discuter le problème soulevé par l'exemple 30. Cet exemple représente un cas où un verbe divalent de la classe 1A (**soro**) possède à la fois une valence non-ergative et non-accusative après le changement de la voyelle finale. Le verbe **yiga** présente un cas pareil. Encore un autre

lexème verbal (**goro**) maintien sa forme dans la valence non-ergative. Cela peut être visualisé à l'aide du diagramme suivant :

exemple 53 Pour les verbes divalents de la classe 1A :

transitif	-lexème
non-accusatif	-changement de voyelle
non-ergatif	-changement de voyelle où forme de lexème

Le problème central se pose par rapport aux valences non-ergatives. En effet, bien que nous aimerions affirmer que seul le changement de voyelle finale cause des constructions passives sans agent, il est nécessaire de déclarer aussi qu'il crée des constructions antipassives pour un certain nombre de verbes divalents.

Diagana (1994, p. 124-125) calcul que approximativement 12% des verbes transitifs de la classe 1 emploi le changement de voyelle finale pour tous les deux valences non-accusatif et non-ergatif, 10% emploi la forme lexicale pour le non-ergatif, et la majorité (78%) emploi le suffix **-ndi** pour la valence non-ergative.

Ce problème de multi-valences peut être considéré de l'optique de « l'unité marqué » où l'affixation de **ndi** est marqué comme la rétrogradation 1 à 2 et le changement de voyelle finale indique la perte de la transitivité par défaut. Le diagramme suivant pourrais aider.

Tableau 1 Tableau sommaire de l'affixation de -ndi et du changement de voyelle finale:

Classes de Verbes	forme marquée affixation de -ndi : rétrogradation 1 à 2	changement de voyelle finale: perte de transitivité par défaut
1A passif sans agent		Vt → Vi (non-accusatif) Verbes divalents: Vt → Vi (non-ergative) sore - cuisiner, yige - manger
1B antipassive	Vt → Vi (non-ergatif) Quelques verbes (classe 1AB): Vt → Vi (non-accusatif) par changement de voyelle finale safe - écrire, selle - balayer	
2A union causative	Vi (non-accusatif) → Vt tewondi - chauffer	
2B union causative	Vi (non-ergatif) → Vt regendi - faire danser	
3 union causative	Vt → Vtc Ces verbes sont membres de la classe 1A yigandi - faire manger	

Diagana (1994, p. 138) présent dans une autre façon un diagramme qui montre la distribution de certains de ces mêmes verbes selon les critères « active », « passive », « moyenne » et « factitive ».

4.3 Considérations supplémentaires

Il y a un bon nombre de domaines qui exigeront une plus ample considération dans toute étude future de changement de transitivité en soninké.

Un domaine en particulier concerne les verbes affixés avec **-ndi** qui peuvent aussi être affixés une deuxième fois, le résultat étant des constructions doubles en **-ndi**. En fait, un bon nombre de ces verbes ont été trouvé dans les données. Ces constructions donnent un sens de répétition de l'action ou d'augmentation de l'intensité de l'action.

exemple 54 Exemple d'une construction double en **-ndi** de la classe 1B:

jamba	<i>trahir</i>
jambe	<i>être trahi</i>
jambandi	<i>il trahi</i>
jambandindi	<i>il trahi très souvent</i>

Ces constructions à deux suffixes, se jouent-elles d'un deuxième niveau de causativisation? Est-ce que la première suffixe a été lexicalisée? Ou bien, est-ce qu'il y avait, historiquement, un autre **-ndi**?¹

Par ailleurs, il s'avérera éventuellement utile d'avoir d'autres faits relationnels à partir de la langue (par exemple refléchisation, relativisation, équivalent, etc.) pour appuyer ou mettre en question quelques-unes des constructions proposées ici.

5 Conclusions

L'objectif principal de cette étude a été d'examiner le changement de transitivité en soninké, particulièrement en rapport avec le valeur du suffixe **-ndi**. Un raisonnement unifié de ce suffixe a été proposé montrant qu'il marque la rétrogradation de 1 à 2 dans chaque cas. Au cours de l'analyse du valeur de **-ndi**, on a proposé que des constructions antipassives existent pour la classe des verbes qui sont transitifs inhérents et qui deviennent non-ergatives après l'affixation de **-ndi**. Une autre classe de verbes, ceux qui entraînent un changement de voyelle finale sur les verbes transitifs inhérents, a été montré produisant des constructions passives sans agent. Bien qu'il n'existent ni de dérivation évidente ni des marqueurs syntaxiques pour aider à la différenciation du passif sans agent et des constructions non-accusatives, la présente analyse semble indiquer le passif comme une analyse vraisemblable pour une certaine classe de verbes subissant le changement de transitivité en soninké.

Il a été aussi démontré qu'il n'y a pas de différence entre le soninké et d'autres langues quant à une distinction générale entre les verbes intransitifs non-ergatifs et non-accusatifs. En considérant la causativisation, le soninké semble suivre les langues telles que le chamorro et le choctaw où le « rez de chaussée » 1 devient le « sommet de l'escalier » 2 et non le « sommet de l'escalier » 3. On espère que les futures recherches permettront une analyse relationnelle globale du changement de transitivité en soninké.

¹ Il y a un autre **-ndi** qui s'adjoit aux numéros ordinaux en les rendant cardinaux (exemple: **fillo** deux → **fillandi** deuxième, **sikko** trois → **sikkandi** troisième, etc.)

BIBLIOGRAPHIE

- Aissen, Judith L. et David M. Perlmutter. 1983. "Clause reduction in Spanish". dans Perlmutter, David M. (ed.). **Studies in Relational Grammar 1**. Chicago: University of Chicago Press.
- Allen, Margaret R. 1980. "Semantic and phonological consequences of boundaries: a morphological analysis of compounds". In Aronoff, Mark and Mary-Louise Kean (eds.). 1980. **Juncture, a collection of original papers**. Saratoga, Calif: Amma Libri.
- Anderson, Stephen R. 1982. "Where's Morphology?". **Linguistic Inquiry** 13.4, 571-612.
- Anderson, Stephen R. 1986. "Disjunctive ordering in inflectional morphology". **Natural Language and Linguistic Theory** 4.1-13.
- Bathily, Abdoulaye. 1975. "A discussion of the traditions of Wagadu with some reference to ancient Ghana". **BIFAN (Bulletin de l'Institut Fondamental de l'Afrique Noire)** tome 37, serie b, no.1, Dakar.
- Bathily, Abdoulaye, et Claude Meillassoux. 1976. **Lexique Soninké (Sarakolé) - Français**. Dakar: CLAD (Centre de Linguistique Appliquée de Dakar).
- Chomsky, Noam. 1970. "Remarks on nominalization". in Jacobs, R.A. and Rosenbaum, P.S. **Readings in English Transformational Grammar**. pp.184-221. Waltham, MA: Ginn.
- Creissels, Denis. 1979. **Unités et Catégories Grammaticales**. Grenoble: Université des Langues et Lettres de Grenoble.
- Creissels, Denis. 1992. "Quelques précisions sur la tonalité du verbe soninké". **Linguistique Africaine** 8, 79-90.
- CRES (Centre de recherches et d'enseignement du soninké). 1977. **Enseignement du soninké. Manuel de lecture et écriture**. Montreuil: CRES.
- Crystal, David. 1985. **A Dictionary of Linguistics and Phonetics**. Oxford: Blackwell.
- Davies, William D. 1989. "The Relational Structure of Antipassive". Department of Linguistics Colloquium. Madison: University of Wisconsin.
- Davies, Williams D. et Carol Rosen. 1988. "Unions as multipredicate clauses". **Language** 64, 52-88.
- Diagana, Ousmane Moussa. 1980. **Approche phonologique et morphologique de parler soninké de Kaedi (Mauritanie)**. Thèse de doctorat. Paris: Sorbonne Nouvelle.
- Diagana, Yakouba. 1994. **Eléments de Grammaire du Soninké**. These présentée pour le doctorat (nouveau regime) soutenue à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales en 1990. Paris: Association Linguistique Africaine.
- DNAFLA (Direction Nationale d'Alphabétisation Fonctionnelle et Linguistique Appliquée). 1979. **Lexique Soninké - Français**. Bamako: DNAFLA.
- Dwyer, David. 1989. "Mande". En Bendor-Samuel, John, **The Niger-Congo Languages**. pp. 44-65. University Press of America & Summer Institute of Linguistics.

- Galtier, Gérard. (s.d.). **Le Soninké (Sarakolé). Syllabaire et grammaire.** Paris: roneotype.
- Galtier, Gérard. 1980. **Problèmes Dialectologiques et Phonographématiques des Parlers Mandingues.** Thèse du Doctorat de Troisième Cycle. Paris: Université de Paris III.
- Girier, Christian et al. 1977. **Enseignement du Soninké. Fasc. 1: Grammaire et syntaxe.** Serie B. public non-soninké. Paris: CRES.
- Gregersen, Edgar A. 1977. **Language in Africa.** New York: Gordon and Breach.
- Grimes, Barbara. 1992. **Ethnologue.** Dallas: Summer Institute of Linguistics.
- Hiskett, Mervyn. 1984. **The Development of Islam in West Africa.** New York: Longman.
- Hopper, P.J. et S. A. Thompson. 1984. The discourse basis for lexical categories in universal grammar. **Language** 60.4. pp. 703-752.
- Houis, Maurice. 1977. "Plan de description systématique des langues négro-africaines." **Afrique et Langage** 7:5-65.
- Houis, Maurice. 1981. "La relation de détermination en syntagmes et composés nominaux". **Afrique et Langage** 16:5-47.
- Kastenholz, Raimund. 1987. "A short note on verb extensions in Mande". **Afrikanistische Arbeitspapiere** 12:91-98.
- Kendall, Martha., Mamadou Soumaré et Saloum Soumaré. 1980a. **Soninke Grammar Handbook.** Peace Corps Language Handbook Series. Brattleboro, Vermont: The Experiment in International Living, Inc.
- Kendall, Martha., Mamadou Soumaré et Saloum Soumaré. 1980b. **Soninke Special Skills Handbook.** Peace Corps Language Handbook Series. Brattleboro, Vermont: The Experiment in International Living, Inc.
- Kendall, Martha et Charles Bird. 1982. Initial consonant change in Soninke. **Anthropological Linguistics** 24.1. pp. 1-14.
- Kiparsky, Paul. 1982. "From cyclic phonology to lexical phonology". In Hulst, Harry van der and Norval Smith (eds.). 1982. **The Structure of Phonological Representations.** (Part I). Dordrecht: Foris Publications.
- Mohanan, K. P. 1982. **Lexical Phonology.** Doctoral dissertation, MIT.
- Morin, Yves-Charles. 1988. "Disjunctive ordering and French morphology". **Natural Language and Linguistic Theory** 6.2, 271-282.
- Nida, Eugene A. 1946. **Morphology: A Descriptive Analysis of Words.** Ann Arbor: The University of Michigan Press.
- Pei, Mario A. and Frank Gaynor. 1954. **A Dictionary of Linguistics.** New York: Philosophical Library.
- Perlmutter, David. 1978. "Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis". **BLS** 4:157-89.
- Perlmutter, David et Paul Postal. 1983a. "Some proposed laws of basic clause structure". dans Perlmutter, David M. (ed.). **Studies in Relational Grammar 1.** Chicago: University of Chicago Press.
- Perlmutter, David et Paul Postal. 1983b. "Towards a universal characterization of passivization". dans Perlmutter, David M. (ed.). **Studies in Relational Grammar 1.** Chicago: University of Chicago Press.

- Peter, Ursula. 1979. **Description Systematique du Waama**. Thèse de doctorat. Paris: Université René Descartes (Paris-V).
- Platiel, Suzanne. 1978. "Les Langues Mande". **Inventaire des Etudes Linguistiques sur les Pays d'Afrique Noire, d'Expression Française et sur Madagascar**. Paris: SELAF.
- Rialland, Annie. 1990. "La structure du système tonal soninké". **Linguistique Africaine** 5, 49-76.
- Roeper, Thomas and Muffy E. A. Siegel. 1978. "A lexical transformation for verbal compounds". **Linguistic Inquiry** 9.2, 199-260.
- Rosen, Carol. 1983. "Chomeur causees and the universals of causative union". **Cornell Working Papers in Linguistics** 5, 179-98.
- Rosen, Carol. 1984. "The interface between semantic roles and initial grammatical relations". In Perlmutter, David and Rosen, Carol. (eds.) **Studies in Relational Grammar 2**. Chicago: University of Chicago Press.
- Scalise, Sergio. 1984. **Generative Morphology**. Dordrecht, Holland: Foris Publications.
- Selkirk, Elisabeth O. **The Syntax of Words**. Cambridge, Mass.: The MIT Press.
- Smeltzer, Brad and Susan Smeltzer. 1997. **Xannun xaranka Sooninken do Tubaabun xannen sefetaanu (Lexique soninké - français)**. Bamako, Mali: Société Internationale de Linguistique.
- Soumaré, Mamadou. 1985. **Le Sooninké en Mauritanie (étude dialectologique)**. Bamako: ENS (Ecole Normale Supérieure).
- Speas, Peggy. 1989. Class notes from "Generative Morphology". Linguistics Seminar 979. Madison: University of Wisconsin.
- Stein, Jess. (ed. in chief). 1966. **Random House Dictionary of the English Language**. New York: Random House.
- Weeks, Richard V. ed. 1988. **Muslim Peoples. A World Ethnographic Survey**. Westport, CT: Greenwood Press.
- Weigel, Jean Yves. 1982. **Migration et Production Domestique des Soninké du Sénégal**. Paris: O.R.S.T.O.M.
- Williams, Gordon et Williams, Sara. 1993. **Etude lexicostatistique des divisions traditionnelles soninkés au Sénégal**. (manuscript non-publiè). SIL-Sénégal.

Table de Matieres

INTRODUCTION.....	5
1 Généralités.....	5
1.1 Histoire.....	5
1.2 Le peuple.....	5
2 Documentation linguistique.....	6
2.1 Classification	6
2.2 Caractéristiques linguistiques.....	6
2.3 Système consonantique et vocalique du soninké.....	7
2.4 Dialectes et divisions traditionels.....	7
2.5 Recueil de données.....	11
ABREVIATIONS.....	12
LA DERIVATION.....	13
1 La dérivation en soninké : un survol	13
2 Définition des termes: Racine, radical ou base?.....	14
2.1 Quelques commentaires sur les changements vocaliques et lexèmes.....	15
3 L'interaction entre la dérivation et la conjugaison.....	18
3.1 La formation des noms au pluriel.....	21
3.2 Le verbe à l'inaccompli.....	23
3.2.1 Les formes de l'inaccompli à suffixe.....	24
3.2.2 L'inaccompli géminé.....	24
4 L'Affixation dérivationnelle.....	31
4.1 La distribution des affixes et des formes dérivées.....	31
4.2 La structure interne des bases dérivées.....	32
5 Le suffixe /-ndi/.....	35
6 Conclusions.....	36
7 APPENDICE A.....	36
7.1 AFFIXES ET PROCESSUS DERIVATIONNELS	36
8 APPENDICE B	42
LES MOTS COMPOSES.....	43
1 Introduction.....	43
2 Aspects theoriques des phénomènes de composition.....	43
2.1 Définition.....	43
2.2 Le critère « EST UN ».....	44
2.3 Le critère de la variable « R ».....	45
2.4 Composés productifs, composés lexicalisés.....	46
2.5 Composés endocentriques, exocentriques, copulatifs et indéclinables.....	47
2.6 Composés non verbaux et composés déverbaux.....	48
2.7 Composés compacts, composés diffus.....	48
2.8 Tableau de classement possible.....	49
3 Les Composés en Soninké.....	50
3.1 Modification vocalique.....	50

3.2 Composés compacts, composés diffus.....	51
3.3 Distribution interne et externe.....	54
3.4 Règles de composition.....	57
3.5 Réduplication.....	61
4 Les composés à l'intérieur de la modalité morphologique.....	62
5 Conclusion.....	67
LE CHANGEMENT DE TRANSITIVITE.....	69
1 Introduction.....	69
2 Considérations théoriques.....	69
2.1 Transitivité.....	69
2.2 Non-accusativité.....	70
2.3 Loi finale-1.....	71
2.4 Loi motivée par le chômage.....	71
2.5 Passif.....	72
2.6 Union causative (factitive).....	73
3 Evidence pour le non-ergatif contre le non-accusatif en soninké.....	75
3.1 Aperçu du changement de transitivité.....	75
3.2 Interaction de -ndi avec les dérivatifs -aana et -aade.....	76
3.3 Encore plus sur les classes verbales.....	77
4 Une analyse relationnelle.....	83
4.1 Une analyse unifiée pour le suffixe -ndi.....	83
4.2 Multi-valences.....	85
4.3 Considérations supplémentaires.....	87
5 Conclusions.....	88
BIBLIOGRAPHIE.....	89